
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Stanford University Libraries



36105048618206

Tournefort, Paul

La Corée.

915.19 .T728

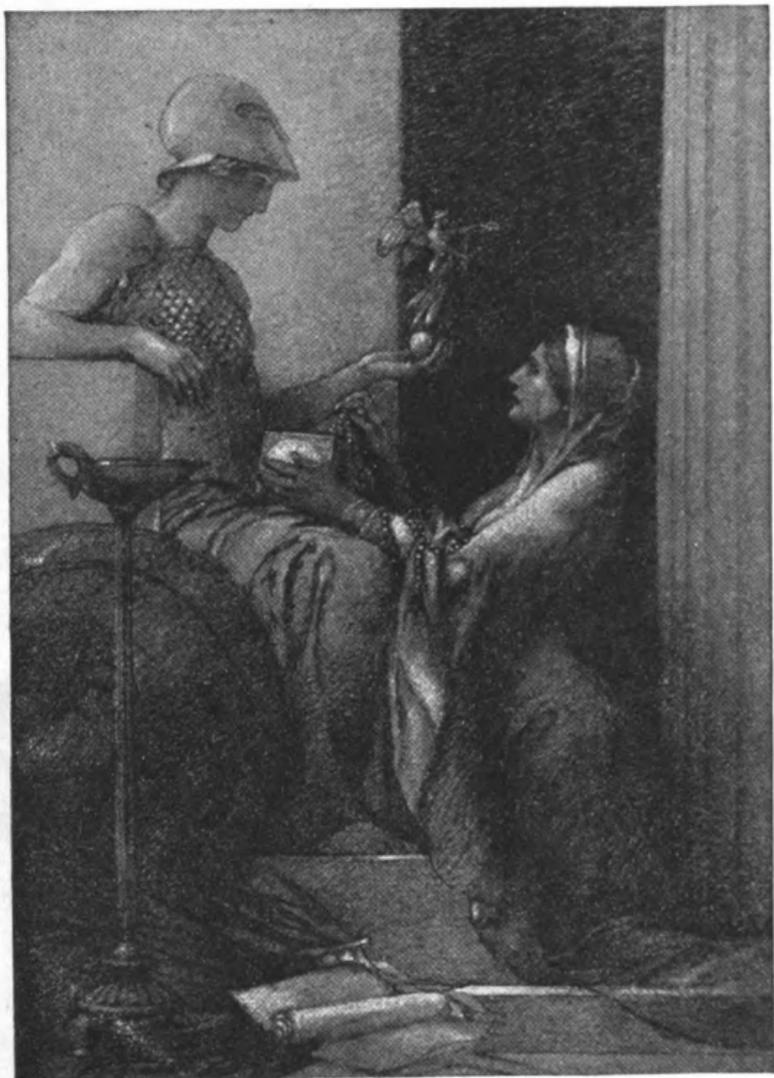
C.1

... La Corée, par Pau

Stanford University Libraries



3 6105 048 618 206



STANFORD · UNIVERSITY · LIBRARY

Voyages
VOYAGES ET DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES

COLLECTION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. LE COMTE H. DE BIZEMONT

LA CORÉE

PAR

PAUL TOURNAFOND



PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

1885

Tous droits réservés

LA CORÉE

5442 — PARIS, IMPRIMERIE A. L. GUILLOT

7, rue des Canettes, 7

VOYAGES ET DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES

COLLECTION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. LE COMTE H. DE BIZEMONT

LA CORÉE

PAR

PAUL TOURNAFOND

//



PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

1885

Tous droits réservés

Co

915.19
T728

449806

PRÉFACE

Les dernières nouvelles qui nous parviennent de l'extrême Orient, annoncent que les Américains sont décidés à forcer les portes de la Corée.

Il paraît que la flotte de l'Union américaine marchera d'accord avec le gouvernement chinois, mais point du tout avec le gouvernement japonais.

Celui-ci voit d'un œil jaloux cette nouvelle entreprise : il prétendait, lui, porter la civilisation en Corée. Pour donner quelque chose aux autres, il faut le posséder soi-même.

A l'heure actuelle, ce pays est complètement inconnu des voyageurs, fussent-ils même Chinois ou Japonais ; tout ce que nous en connaissons nous a été révélé par les missionnaires français de la Société des Missions étrangères de Paris.

C'est dans leurs lettres, éparses dans les *Annales de la propagation de la foi*, et résumées

dans l'*Histoire de l'Église de Corée* de l'abbé Dallet, qu'il faut aller chercher les seuls renseignements que nous possédions sur cette presque île mystérieuse.

Reclus, pour sa *Géographie universelle*, n'a pu lui-même en trouver ailleurs, sauf quelques-uns, mais de peu de valeur, qui lui ont été fournis par Hooper, par son collaborateur Metchnikof et par le journal *l'Exploration*.

Notre ouvrage est divisé en deux parties : la première est consacrée à la description des us, mœurs et coutumes des Coréens, et renferme quelques détails sur la géographie et l'histoire du royaume ; la seconde contient l'abrégé des relations qu'ont eues jusqu'à ce jour avec la Corée les grandes puissances civilisées, et en particulier le Japon.

On ne devra donc chercher dans ces pages ni effets de style ni mise en scène. Pour rester dans les limites de la stricte vérité, nous n'avions qu'une seule chose à faire : glaner çà et là dans les lettres des missionnaires ce qu'ils ont vu et observé ; réunir sous des titres communs ces observations diverses, et même, le plus souvent,

nous contenter de citer, en laissant de côté toute espèce d'amour-propre d'auteur, leurs propres paroles, assuré de présenter ainsi à nos lecteurs des tableaux de mœurs vrais et pris sur le vif.

Pendant ces dernières années, les missionnaires qui sont rentrés en Corée, tout en travaillant discrètement dans l'ombre et le silence à la réédification de cette jeune et intéressante Église, ont trouvé le temps et le moyen de nous donner un dictionnaire et une grammaire de la langue coréenne. Nous avons pu ainsi mettre à contribution ces deux récents ouvrages, si remarquables à tous les points de vue.

Ce petit livre est donc comme une préface ou une introduction aux événements qui sont à la veille de se dérouler dans cette partie de l'extrême Orient.

LA CORÉE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE. — USAGES. — MŒURS.
COUTUMES DE LA CORÉE

CHAPITRE PREMIER

La frontière nord. — Le marché de Kin-Wen. — L'ambassade
à Pé-King. — Comment on entre en Corée.

Si le lecteur veut bien jeter un regard sur la carte qui accompagne ce volume, il verra que le royaume de Corée est séparé de la Mandchourie par le fleuve Ya-lou-Kiang (ou fleuve du Caucard vert), et du territoire russe par le Mi-Kiang. Sur les rives de ces deux fleuves sont échelonnés des postes de douaniers, à l'exception des endroits où les montagnes sont tellement élevées, qu'il n'est point possible de s'y frayer un passage. Puis une plaine déserte, des forêts

impénétrables, hantées par les tigres, les ours, les sangliers, forment de chaque côté du fleuve une barrière pour ainsi dire infranchissable.

Personne ne peut sortir de Corée, personne ne peut y entrer sans une permission spéciale du gouvernement.

Chaque année, une ambassade part de Séoul, traverse le fleuve pour entrer en Chine par la province de Léao-Tong, et se rend à Pé-King pour porter à l'empereur de Chine les présents de son prétendu vassal de Corée, et recevoir en échange le calendrier.

Ces présents, réglés par une convention signée le 30 de la 3^e lune de tieng-tsiouk (1637-38), se composent : de 111 onces d'or; 1 000 onces d'argent; 10 000 sacs de riz en grain, sans la balle; 2 000 pièces de soie; 300 pièces de mori (toile de lin); 10 000 pièces de toile ordinaire; 400 pièces de toile de chanvre; 100 pièces de toile de chanvre fin; 1 000 rouleaux de vingt feuilles de grand papier; 1 000 rouleaux de petit papier; 2 000 bons couteaux; 1 000 cornes de buffle; 40 nattes avec dessins; 200 livres de bois de teinture; 10 boisseaux de poivre; 100 peaux de tigre; 100 peaux de cerf; 400 peaux de castor; 200 peaux de rat bleu, etc., etc. Le sac de riz

ont il est ici question, est la charge d'un œuf, soit un peu moins de deux hectolitres. Quelques années après la signature de ce traité, en 1650, l'ambassadeur coréen, dont la femme, emmenée captive chez les Mandchoux, était devenue sixième femme de l'empereur, obtint que le tribut en riz fût diminué de 9 000 sacs. Lorsque l'ambassade passe à la frontière, les employés de la douane prennent exactement les noms de ceux qui sont chargés de cette mission et de tous les serviteurs qui les accompagnent, afin qu'à leur rentrée en Corée aucun intrus ne puisse se glisser parmi eux pour pénétrer dans le royaume. L'entrée de la Corée n'est pas seulement interdite aux Européens; elle l'est également aux Chinois et aux Japonais eux-mêmes, sauf les deux ports où il leur a été permis de s'établir, Fousan et Pen-gen-Sinh.

Sur la frontière russe, à la ville de Kin-Wen, se tient un marché qui offre un spectacle curieux. Les vendeurs n'ont pas le droit d'étaler leurs marchandises dès qu'ils sont arrivés; il faut qu'ils attendent le signal. Vers l'heure de midi, on hisse un pavillon, on bat le *tam-tam*; l'instant la foule immense, compacte, se rue

sur la place publique : Coréens, Chinois, Tatars, tout y est mêlé ; on crie à fendre la tête pour se faire entendre, et tel est le mugissement de ce flot populaire que les échos des montagnes voisines répètent ces clameurs discordantes.

Quatre ou cinq heures, c'est tout ce qu'on accorde de temps pour vendre et acheter : aussi le mouvement que l'on se donne, les rixes qui ont lieu, les coups de poing qui s'échangent, les rapines qui s'y font presque à main armée, impriment à Kin-Wen l'image d'une ville prise d'assaut et livrée au pillage. Le soir venu, le signal du retour pour les étrangers est donné : on se retire dans le même désordre ; les soldats poussent les traînants avec la pointe de leurs lances.

Rentrer avec l'ambassade, profiter du désordre qui règne sur le marché de Kin-Wen, ou tromper la vigilance des nombreux douaniers échelonnés sur les frontières : telles sont les chances qu'a l'étranger de pénétrer en Corée. Car y arriver par mer serait s'exposer à être reconnu et immédiatement livré à la mort. Aussi n'est-ce pas par cette voie que les missionnaires français, seuls Européens qui jusqu'à

ce jour aient pu s'introduire dans ce royaume, y sont entrés.

« Avec l'aide de Dieu, » écrivait Mgr Imbert, « j'ai pu enfin franchir l'espace qui me séparait de mon troupeau; et, tandis que ma dernière lettre vous fut écrite des frontières de la Corée, c'est du centre de ce royaume que je vous adresse aujourd'hui quelques mots de souvenir.

« Si mon introduction dans cette contrée s'est opérée sans malheur, elle n'a pas été exempte de peines et de périls : la douane de Y-Chou, par les mains de laquelle nous devons naturellement passer, se montre toujours sévère, et jamais les Coréens eux-mêmes n'échappent à ses rigueurs et aux contrôles les plus détaillés. Me soustraire à ces inquisitions, c'était prudence, et je le fis. Mes guides et moi nous attendîmes la nuit, et, à la faveur de ses ténèbres, nous traversâmes le grand fleuve du Canard vert à quelques pas du corps de garde établi sur ses rives. Notre passage s'effectua sur la glace, au milieu de craintes et de perplexités cruelles : l'obscurité était si profonde, que nous pouvions nous diriger à peine; le fleuve menaçait de s'entr'ouvrir sous nos pas, peu gelé qu'il était par un hiver assez doux;

enfin, la sentinelle n'était pas éloignée, et le plus faible bruit pouvait arriver à son oreille et nous trahir. Mais rien ne contraria notre marche furtive, et Dieu nous donna d'arriver sans mésaventure au faubourg méridional de la cité.

« Là, une misérable auberge nous servit d'asile. Deux chrétiens, instruits de mon futur passage, étaient venus m'y attendre; ils me donnèrent à mon arrivée de touchantes marques de respect et de dévouement. Ce fut toutefois avec une sorte de mystère, pour n'éveiller aucun soupçon, et quand leur piété se fut acquittée envers moi, que, de concert avec mes introducteurs, ils travaillèrent à me dérober aux regards de la curiosité publique. On suivit, pour me soustraire au péril de ses investigations, le cérémonial ordinaire.

« A peine est-on dans l'hôtellerie, que les guides du missionnaire étendent sa couverture dans un coin de l'appartement; et l'y déposent comme s'il était fatigué. Tandis qu'il feint de souffrir, on prépare le repas; les apprêts achevés, on lui présente quelques mets comme pour le soulager; et lui, le plus souvent, suffoqué par l'infection de la cuisine coréenne, refuse

les aliments qu'on lui sert. Il faut, du reste, plus que de la sobriété pour garder le secret de son personnage.

« Ensevelir les cheveux européens sous un vaste capuchon de soie noire et garni de fourrures; cacher les traits de son visage, moins différents, il est vrai, de ceux du Coréen que de ceux du Chinois, mais pourtant toujours étrangers; faire tenir enfin devant sa figure un voile étendu comme un éventail, pour donner à présumer qu'il appartient aux classes nobles de l'empire : voilà de quelles précautions le missionnaire doit nécessairement s'entourer, s'il veut passer inconnu dans les auberges de sa route. »

CHAPITRE II

Position géographique. — Montagnes. — Plaines. — Faune.
— Flore. — Gen-seſg. — Climat. — Maladies.

Le royaume de Corée, situé au nord-est de l'Asie, se compose d'une presqu'île de forme oblongue et d'un nombre assez considérable d'îles semées sur toute sa côte ouest. Il est situé entre 33° 15' et 42° 25' de latitude nord, 122° 15' et 128° 30' de longitude est de Paris. Nous avons vu qu'il est fermé au nord par le fleuve du Ya-lou-Kiang, qui vient se jeter à l'ouest dans la mer Jaune, et par le Mi-Kiang, qui se jette à l'est dans la mer du Japon. La chaîne de montagnes Chan-yan-Alin, que domine le mont Paik-tou-San (montagne à la tête blanche), sépare les bassins des deux fleuves que nous venons de citer, et se continue jusqu'au sud du royaume, qu'elle couvre de ses nombreuses ramifications.

« En quelque lieu que vous posiez le pied, » écrit un missionnaire, « vous ne voyez que des

montagnes. Presque partout vous semblez être emprisonné entre les rochers, resserré entre les flancs de collines tantôt nues, tantôt couvertes de pins sauvages, tantôt embarrassées de broussailles ou couronnées de forêts. Tout d'abord, vous n'apercevez aucune issue; mais cherchez bien, et vous finirez par découvrir les traces de quelque étroit sentier, qui, après une marche plus ou moins longue et toujours pénible, vous conduira sur un sommet d'où vous découvrirez l'horizon le plus accidenté. Vous avez quelquefois, du haut d'un navire, contemplé la mer, alors qu'une forte brise soulève les flots en une infinité de petits monticules aux formes variées : c'est en petit le spectacle qui s'offre ici à vos regards. Vous apercevez dans toutes les directions des milliers de pics aux pointes aiguës, d'énormes cônes arrondis, des rochers inaccessibles; et plus loin, aux limites de l'horizon, d'autres montagnes plus hautes encore, et c'est ainsi dans presque tout le pays. La seule exception est un district qui s'avance dans la mer de l'Ouest, et se nomme la plaine du Naï-Po. Mais, par ce mot de *plaine*, n'allez pas entendre une surface unie et étendue comme nos belles plaines de France : c'est simplement un

endroit où les montagnes sont beaucoup moins hautes et beaucoup plus espacées que dans le reste du royaume. Les vallées plus larges laissent un plus grand espace pour la culture du riz. Le sol, d'ailleurs fertile, y est coupé d'un grand nombre de canaux, et ses produits sont si abondants, que le Naï-Po est appelé le grenier de la capitale. »

Ces montagnes sont en grande partie couvertes de très belles forêts, qui abondent en bois de construction. Afin d'empêcher que ces arbres ne soient gaspillés, des mandarins sont chargés d'en surveiller l'exploitation. Plusieurs missionnaires prétendent qu'elles recèlent de riches mines d'or, d'argent et de cuivre; ils assurent même qu'en certains endroits des provinces septentrionales, ces métaux précieux se rencontrent à fleur de terre. Mais le gouvernement en défend l'exploitation sous les peines les plus sévères: il tient à ce que le peuple reste pauvre, afin que l'envie de commercer avec lui n'attire pas les étrangers; peut-être aussi redoute-t-il les troubles que pourrait amener la concentration d'un grand nombre d'ouvriers dans les provinces éloignées de la capitale. Aussi le cuivre dont on se sert en Corée vient-

il du Japon. Toutefois, il est permis aux habitants de ramasser le minerai de fer, qui est très abondant.

Quelques-unes de ces montagnes sont cultivées : ce sont les chrétiens qui, chassés par la persécution, les ont défrichées pour ne pas mourir de faim. Les païens, à leur tour, étonnés du succès qu'avaient obtenu leurs compatriotes dans ces cultures, les ont imités ; et aujourd'hui l'on récolte sur ces lieux élevés le tabac, le millet, le chanvre et certains légumes.

Nous avons déjà dit que les tigres abondent dans ces montagnes. Les Coréens, qui sont mal armés, ont peine à se défendre de ces animaux terribles pendant la belle saison ; mais, lorsque vient l'hiver, ils se mettent en chasse, et se font un jeu de percer de la lance ou du poignard ces fauves, qui enfoncent jusqu'au ventre dans la neige. Ces tigres sont de plusieurs espèces. Il y en a d'énormes. « J'ai vu », dit un missionnaire, « des traces de leurs pas aussi larges que la main. » D'autres, plus petits, sont probablement des panthères ou des léopards. Il y en a en si grand nombre, que les voyages de nuit sont très périlleux : aussi les indigènes ne s'aventurent-ils point dehors après le coucher du so-

leil. Ces montagnes sont également très peuplées de chevreuils, de sangliers et de faisans.

A son tour, le P. Féron, l'un des rares missionnaires échappés à la persécution de 1866, nous donne la description suivante d'une vallée coréenne :

« Figurez-vous une vallée très étroite, de plus d'une lieue de long, ouverte à l'orient et fermée à l'occident par une haute montagne. Cette vallée renferme quatre villages païens, dont trois se trouvent à l'ouverture et à la suite l'un de l'autre, et dont le quatrième sépare deux villages chrétiens. L'un de ces derniers, qui forme l'extrémité de la vallée, me sert de résidence. Plus loin, des montagnes, des bois, une solitude complète. Un petit ruisseau traverse la vallée dans toute sa longueur. Près de mon village, la vallée se trouve coupée dans sa largeur par un sentier semblable à ceux que l'on trace dans les champs de blé; c'est ce qui s'appelle la route de la capitale à la seconde ville de la province; c'est quelque chose comme la route de Paris à Versailles.

« En effet, Souou est à la fois le Versailles et le Saint-Denis de la Corée : c'est là qu'on enterre les rois. Mes montagnes, stériles, dit-on,

en comparaison du reste de la Corée, sont cependant d'une fertilité assez grande ; la végétation y est merveilleuse : les jolies primevères de Chine bordent mon ruisseau ; des lis de trois ou quatre espèces, la pivoine et une foule d'autres fleurs que vous autres, pauvres Européens, vous vous donnez beaucoup de peine à cultiver dans vos jardins, émaillent les champs, en compagnie de plusieurs autres espèces que vous ne connaissez pas, et qui rivalisent de beauté. Mais, à part l'églantine, dont le feuillage est très élégant et les fleurs agréablement disposées, puis le muguet, qui ressemble à celui d'Europe, je n'ai guère vu que des plantes inodores ou d'un parfum désagréable. Le fume-terre, qui n'est chez vous qu'une herbe inutile, est ici presque un arbuste ; ses grappes roses, bleues, jaunes, sont aussi grosses que des jacinthes. Mes ronces sont des framboisiers, et mes épines, des vignes sauvages, qui portent du raisin en abondance. Hélas ! tout ce qui brille n'est pas or. Ce raisin a un suc désagréable ; et ces framboises ont moins de saveur que les mûres sauvages de vos haies. Les fraises sont aussi très belles, mais immangeables ; les pêches ne sont que des avortons véreux, et les pommes,

dont je me faisais grande fête, sont à peu près aussi bonnes que les poires de Ragueneil. Mais, en revanche, on mange beaucoup de cornichons tout crus, des melons sans saveur, dont on ne perd pas même l'écorce, et des melons d'eau ou pastèques, qui sont le seul fruit passable que produise la Corée.

« En un mot, la Corée est un beau et riche pays : je dis riche en ce sens qu'un gouvernement sage et éclairé y trouverait des sources abondantes de richesses. Le riz est d'une excellente qualité. Les bœufs, d'une très belle espèce ; les chevaux, nombreux et fort bons ; les rivières, très poissonneuses ; les bois de construction, les bois précieux, et en particulier l'arbre qui produit la laque, y sont en grande quantité. »

Nous avons déjà dit que le gouvernement interdit aux Coréens l'exploitation des différentes mines d'or, d'argent, de cuivre, que recèlent les montagnes. Le roi seul se sert d'une cuillère d'argent ; les hauts personnages doivent se contenter de faire argenter les leurs.

Il est défendu également au peuple d'élever des moutons et des chèvres, et de cultiver les pommes de terre. Le roi a le privilège d'avoir

des bergeries : les moutons lui servent à faire des sacrifices à ses ancêtres ; les chèvres sont réservées à Confucius. Quant aux pommes de terre, les chrétiens en cultivent quelques-unes en fraude, afin de pouvoir les offrir aux missionnaires.

Le cheval est assez commun en Corée, et il est de bonne race ; mais il n'est en usage que pour la monture. Un jour, un missionnaire engageait ses chrétiens à en atteler à leurs charrues : ce fut un éclat de rire général, absolument comme si en France on proposait de labourer avec des chiens.

De ce que nous avons dit, il est facile de conclure que l'agriculture est dans un état très précaire dans cette presque île pourtant si fertile. Les instruments aratoires sont aussi primitifs que possible. Le fumier et les autres engrais animaux sont en usage, ainsi que les cendres, qui se trouvent en abondance dans toutes les maisons, à cause de la grande consommation de bois qui se fait en hiver. Au printemps, on coupe les branches inférieures des arbres, qui commencent à se couvrir de feuilles, et on les répand sur les champs pour qu'elles y pourrissent. Après les semailles, pour empêcher les

oiseaux de manger le grain et pour protéger les jeunes tiges contre l'ardeur du soleil, on les couvre également de branchages.

Nous ne pouvons passer ici sous silence la culture de la fameuse plante le gen-seng, qui, au dire des habitants de l'extrême Orient, est le premier tonique de l'univers. « Ses effets », dit l'abbé Dallet, « sont bien supérieurs à ceux du quinquina. D'après les Chinois, le meilleur gen-seng est le plus vieux; il doit être sauvage, et, dans ce cas, il se vend au prix exorbitant de 50 000 francs la livre. La racine seule est en usage : on la coupe en morceaux, que l'on fait infuser dans du vin blanc pendant un mois au moins; on prend ce vin à très petites doses. Il n'est pas rare de voir des malades à l'article de la mort, qui, au moyen de ce remède, parviennent à prolonger leur vie de quelques jours. Le gen-seng cultivé abonde dans les diverses provinces de Corée. On le joint à d'autres drogues pour fortifier le malade, mais on ne l'emploie presque jamais seul. Depuis quelques années, son prix a doublé, à cause de la quantité considérable que l'on fait passer en Chine par contrebande, car les habitants du Céleste Empire en font encore plus grand usage que les Coréens.

— Le gen-seng, essayé à diverses reprises par les Européens, leur a, dit-on, causé le plus souvent des maladies inflammatoires très graves : peut-être en avaient-ils pris de trop fortes doses; peut-être aussi faut-il attribuer cet insuccès à la différence des tempéraments et de l'alimentation habituelle. »

Ajoutons, pour terminer ce rapide aperçu sur la flore et la faune coréennes, que les insectes et la vermine de toute espèce sont dans ce pays une véritable plaie, qui en rend le séjour insupportable aux étrangers. C'est à ce point que les indigènes eux-mêmes, pendant les chaleurs de l'été, se voient forcés la nuit d'abandonner leurs demeures aux cancrelats et vont se coucher au grand air, malgré le voisinage des tigres, qu'ils redoutent moins que cet insecte. Beaucoup plus gros que nos hannetons, ils rongent la superficie de la peau et y font une plaie très difficile à guérir. Ils sont doués d'une effrayante fécondité : aussi le proverbe coréen dit-il : « Quand la femelle du cancrelat n'a fait que quatre-vingt-dix-neuf petits dans une nuit, elle a perdu son temps. »

Le climat de la Corée est sain; mais l'eau, insipide partout, est la cause, dans plusieurs

provinces, d'une foule de maladies. Il y a même des districts où elle produit chez les habitants tous les symptômes d'une vieillesse prématurée : les dents tombent, les jambes s'affaiblissent, les ongles se déchaussent et arrivent à couvrir presque toute la première phalange. Les Coréens nomment cette maladie *southo*, c'est-à-dire, mal causé par l'eau et le terrain : le fait est que l'eau agit non seulement d'une manière directe comme boisson, mais aussi en rendant malsains et dangereux les fruits et légumes qui ailleurs sont utiles, ou au moins inoffensifs.

Certaines autres maladies sont en Corée de véritables fléaux. Citons entre autres la petite vérole. Mgr Daveluy affirme que dans tout le pays il n'y a peut-être pas cent individus qui n'en aient été atteints. Elle est, dit-il, d'une violence extrême. Souvent, dans un district, tous les enfants en sont pris en même temps, et ont le corps couvert de pustules et de croûtes dégoûtantes. L'air en est tellement infecté, qu'on ne peut sans danger demeurer dans les maisons. Ceux qui échappent dans le bas âge, y succombent très souvent plus tard. Plus de la moitié des enfants meurent de cette maladie, et, en certaines années, presque aucun ne survit.

Les adultes sont très sujets à une sorte de peste ou de typhus, au choléra et aux indigestions subites, qui les étouffent instantanément; enfin, l'épilepsie y est très commune.

Si à toutes ces causes de mortalité l'on joint l'abominable coutume de l'avortement; si l'on considère en outre que les enfants qui perdent leur mère avant l'âge de deux ou trois ans ne lui survivent pas, parce qu'on ne connaît aucun moyen de les nourrir, on comprendra que la population coréenne reste stationnaire. Les statistiques officielles comptaient il y a quelques années plus d'un million sept cent mille maisons et près de sept millions et demi d'habitants; mais les missionnaires disent qu'il ne faut pas se fier à ces chiffres, et que l'on ne se tromperait guère en estimant à dix millions le chiffre total de la population.]

CHAPITRE III

Ethnographie. — Habitations. — Vêtements.

Les Coréens se rattachent au type mongol, mais ils ressemblent plus aux Japonais qu'aux Chinois : ils ont généralement le teint cuivré, le nez court et un peu épaté, les pommettes proéminentes, la tête et la figure arrondies, les sourcils élevés ; les cheveux sont noirs ; il n'est pas rare cependant d'en rencontrer de châains, et même châain clair.

Un journal du Japon, rendant compte de l'arrivée à Yokohama, le 10 août de l'année dernière, des ambassadeurs coréens, en fait la peinture suivante : « Ce sont en tous points les mêmes hommes aux longues barbes, aux traits mongols, à l'air hautain, que ceux que nous avons vus en 1876. Le fameux ministre, Son Ex. Kinkashiou, muni d'énormes lunettes bleues et porté en palanquin, est d'une taille moins élevée que ne le sont ordinairement les Coréens, qui sont presque tous très grands et robustes. »

L'abbé Dallet prétend, d'après les missionnaires, qu'ils sont au contraire de taille moyenne et assez vigoureux. De son côté, M. Akino, qui a habité Fousan, dit que les Coréens sont généralement plus grands que les Japonais, et que ceux de certaines provinces sont d'une taille assez élevée. Cette assertion met donc d'accord les deux autorités que nous avons citées plus haut.

Une lettre de M. Pourthié nous donne une intéressante description de la manière dont se logent et s'habillent les Coréens. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici une partie de ces détails, pris sur le vif par ce missionnaire, qui a résidé longtemps dans le pays.

« Vous avez vu quelquefois de misérables cabanes : eh bien ! rabattez encore de la beauté et de la solidité des plus pauvres masures que vous connaissez, et vous aurez une idée à peu près exacte des chétives habitations coréennes. On peut dire en thèse générale que le Coréen habite sous le chaume : car les maisons couvertes de tuiles sont si rares, soit dans les villes, soit dans les campagnes, qu'on ne pourrait en compter une sur deux cents. On ne connaît pas l'art de construire, pour les maisons.

des murs en pierres ; ou plutôt, la plupart du temps, on n'a pas assez de sapèques pour une telle dépense. Quelques arbres à peine dégrossis, quelques pierres, de la terre et de la paille en sont les matériaux ordinaires. Quatre piliers fichés en terre soutiennent le toit. Quelques poutrelles transversales, auxquelles s'appuient d'autres pièces de bois croisées en diagonale, forment un réseau et supportent un mur en terre pétrie de huit à douze centimètres d'épaisseur. De petites ouvertures, fermées par une boiserie en treillis, et recouvertes, faute de verre, d'une feuille de papier, servent à la fois de portes et de fenêtres. Le sol nu des chambres est couvert de nattes bien humbles, si vous les comparez aux nattes de la Chine ou de l'Inde ; la misère forcera même souvent à se contenter de cacher le sol sous une couche de paille plus ou moins épaisse. Les gens riches peuvent tapisser ces murs de boue d'une feuille de papier ; et, pour remplacer les planchers et les dalles d'Europe, ils colleront au sol d'épaisses feuilles de papier huilé. Ne cherchez pas des maisons à étages : c'est inconnu en Corée.

« Mais pénétrons dans l'intérieur, et d'abord

ôtez vos sandales : l'usage et la propreté l'exigent. Les riches gardent leurs bas seulement ; les paysans et les ouvriers sont ordinairement pieds nus dans leurs chambres. Une fois entré, tâchez de ne pas heurter la tête contre la terre pétrie et les branchages qui forment le plafond ; accroupissez-vous plutôt sur la natte, et gardez-vous de chercher un siège : car le roi lui-même, lorsqu'il reçoit les prostrations de sa cour, est accroupi sur un tapis, les jambes croisées à la façon de nos tailleurs. Peut-être désirez-vous prendre des notes sur les curieuses choses que vous voyez ? inutile de demander une table : les Coréens n'en ont que pour les sacrifices aux ancêtres et pour les repas. Mettez donc votre calepin sur le genou, et écrivez comme si c'était pour vous une habitude que vous trouvez toute naturelle et très commode.

« Nous sommes en novembre, et le vent du nord-ouest, tout en procurant un automne sec et serein, vous fera frissonner de froid sur votre natte. Vous voulez faire fermer la porte ; mais les nombreux trous pratiqués aux vieux papiers des fenêtres rendront la précaution à peu près inutile. D'ailleurs, l'adresse du menuisier coréen aura su toujours vous ménager

assez de fentes pour qu'il n'y ait aucun danger d'asphyxie. Et en cela tout le tort n'est pas de son côté : car enfin une porte de douze ou vingt sous, achevée le plus souvent avec le seul secours de la hache et du ciseau, peut-elle être une œuvre parfaite? Le seul moyen est donc d'avoir recours au feu ; mais pas de cheminée, et comment allumer du feu sur la natte? On y a pourvu. A l'extérieur de la maison, sur le côté, se trouve le foyer de la cuisine, auquel viennent aboutir divers conduits, qui passent sous le sol de la chambre. Ces conduits ou tuyaux sont couverts de grosses pierres, dont on a rempli les interstices et comblé les inégalités avec de la terre pétrie : c'est là-dessus qu'est étendue votre natte. La fumée et la chaleur passant par ces tuyaux pour sortir de l'autre côté de la maison font arriver jusqu'à vous une chaleur bienfaisante, qui, grâce à l'épaisseur des pierres, se maintiendra assez longtemps. Vous voyez que les Coréens ont connu bien avant nous l'usage des calorifères. Il est vrai que la fumée passe en bouffées abondantes à travers les fentes du sol. Mais il ne faut pas être trop délicat ; et d'ailleurs, en ce monde, quelle est la bonne chose qui n'ait passes inconvénients ?

« Vous vous empressez de jeter un regard sur l'ameublement. Et d'abord, en fait de lits, ne croyez pas découvrir quelqu'un de ces solennels amas de matelas avec baldaquin et draperies. Presque toute la Corée couche sur des nattes. Les pauvres, c'est-à-dire, la grande majorité, s'étendent dessus sans autre couverture que les haillons dont ils sont revêtus jour et nuit. Ceux qui ont quelques sapèques se donnent le luxe d'avoir une couverture; et, dans la classe aisée, on y joint souvent un petit matelas d'un à deux décimètres d'épaisseur. Tous, riches et pauvres, ont dans un coin de la chambre un petit tronçon de bois quadrangulaire, épais de quelques pouces, qui leur sert de traversin. Quant aux autres meubles, les pauvres n'en ont aucun : les gens du peuple ont un bâton transversal sur lequel est suspendu un habit de rechange; les individus à leur aise ont quelques corbeilles hissées sur des barres de bois ou pendues au toit; chez les riches, on trouve des malles assez grossières; les lettrés, les marchands, sont assis près d'une petite caisse qui contient l'encrier, les pinceaux et un rouleau de papier; les jeunes dames ont une petite malle noire garnie de deux jupes, l'une

rouge et l'autre bleue, l'indispensable présent de noces ; enfin, chez les grands fonctionnaires et dans les maisons de la haute noblesse, on rencontre quelques livres chinois et des armoires vernissées de modestes dimensions.

« Maintenant, comment serez-vous habillé ? J'ai déjà parlé des sandales de paille ; je n'essayerai pas de vous les décrire : il faut les voir pour s'en faire une idée. C'est la chaussure ordinaire du pays, surtout dans les voyages. La semelle, tressée en paille de riz, protège un peu la plante du pied contre les cailloux ; mais c'est là sa seule utilité. Aussi n'est-ce pas une petite mortification, dans les rigoureux hivers de Corée, de marcher avec des savates, les pieds dans la neige ou dans une boue glaciale. Pendant l'été, le seul inconvénient est de prendre quelquefois des bains de pieds ; mais lorsque l'eau n'est pas à craindre, votre chaussure a l'avantage d'être moins chaude que nos souliers. Avec ces sandales, vous pouvez faire jusqu'à dix lieues de suite, quelquefois beaucoup moins. Il faut donc à chaque moment les renouveler ; toutefois on le peut sans beaucoup de frais, car leur prix varie de trois à huit sapèques (deux sapèques

et demie valent un sou en France). D'autres sandales un peu plus belles et plus chères, de même forme, sont confectionnées avec du chanvre ou avec l'écorce de l'arbrisseau *morus papyrifera*; mais ces dernières se perdent au moindre contact de l'eau. Il y a aussi des souliers en cuir, assez bizarres, vilains et incommodes; mais, outre que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la population ne peuvent pas se permettre un pareil luxe, cette chaussure est bonne tout au plus pour circuler dans la maison : nul n'oserait se mettre en route les pieds chargés de pareilles entraves.

« Mais au moins vous aurez des bas : car tout Coréen, lorsqu'il n'est pas occupé aux travaux des champs, peut se donner cette satisfaction, à moins qu'il ne soit réduit à une extrême misère. N'allez pas croire cependant qu'il s'agit de bas élastiques de soie, de laine, de coton, ou de toute autre matière dont on se sert en Europe pour cet usage : deux simples morceaux de toile grossière, cousus de manière à se terminer en pointe et à suivre les contours du pied, vous gêneront, si vous voulez, bien souvent; mais enfin ils vous couvriront les pieds, et ce seront vos bas coréens. Une culotte aussi ample que celle des

zouaves, mais à formes bien moins gracieuses, remplace on ne peut plus modestement le pantalon; des guêtres étroites et en toile viennent se nouer sous le genou, et retiennent les jambes de la culotte plissées contre les mollets. Pour couvrir le haut du corps, vous aurez une veste qui, pour la forme et la longueur, correspond à la carmagnole que portent les paysans français dans certaines provinces. Les propriétaires à l'aise et qui ne travaillent pas, revêtent ordinairement par-dessus un habit pourvu de larges manches, fendu sur les côtés, et qui retombe jusqu'aux genoux par devant et par derrière, à peu près de la même manière que le grand scapulaire des religieux carmes; les paysans, au contraire, ne revêtent cet habit que lorsqu'ils sont en voyage ou en visite. La mode s'est introduite de le remplacer, en hiver, par une redingote, qui, chez les dignitaires, doit toujours être fendue par derrière, comme nos redingotes françaises, tandis que les personnes ordinaires ne peuvent pas la porter fendue. Enfin, un surtout de cérémonie, et qui ne diffère de celui que nous venons de décrire que par des manches encore plus larges, couronne le tout, et sert dans les voyages ou dans les grandes circonstances.

« Ni le rasoir ni les ciseaux ne passent jamais sur la tête ou sur la barbe du Coréen. Dans ces derniers temps, où tout dégénère, en Corée comme ailleurs, les jeunes gens se permettent quelquefois de raser une partie de la tête, afin que leurs cheveux relevés ne forment pas un chignon disgracieux par trop d'épaisseur ; mais c'est une violation des règles. Ne croyez pas cependant pour cela que les épaisses chevelures ou les fortes barbes soient communes dans le pays. Les enfants des deux sexes tressent leurs longs cheveux, et les ramènent par derrière en forme de queue. L'époux, avant d'aller chercher sa fiancée, fait disparaître sa queue, retrousse ses cheveux, et les noue sur le sommet de la tête ; la fiancée, de son côté, achète, suivant ses facultés, force faux cheveux, les ajoute à sa queue, et forme ainsi une longue et grosse corde qui se roule sur la tête en plusieurs tours. Cette masse de cheveux lourde et informe ne peut être que très disgracieuse aux yeux des étrangers ; pour le Coréen, au contraire, c'est du plus haut ton et du meilleur goût. Les femmes et les enfants vont toujours nu-tête ; l'homme marié retient ses cheveux contournés en haut par le moyen d'un serre-tête en crin tressé en filet.

« Enfin, un chapeau ridicule complète l'habillement. Imaginez un tuyau fermé, rond comme dans les chapeaux européens, mais beaucoup plus étroit et légèrement conique, qui s'ajuste sur le sommet du crâne, et dans lequel le chignon des cheveux peut seul pénétrer. Ce tuyau a des ailes comme les chapeaux d'Europe, mais des ailes si démesurées, que souvent le tout forme un cercle de plus de soixante centimètres de diamètre. La charpente de ce chapeau est constituée de morceaux de bambou découpés dans leur longueur en fils très déliés ; sur cette charpente, on tend une toile de crin tressée à jour. Comme ce chapeau ne pourrait seul rester fixé sur le chignon, des cordons, que les fonctionnaires publics ornent de globules d'ambre jaune ou d'autres globules précieux, suivant leur fortune et leur dignité, viennent le rattacher sous le menton. Ce chapeau nè préserve ni de la pluie, ni du froid, ni même du soleil ; mais, en revanche, il est très incommode, surtout quand le vent le fait branler sur la tête.

« Tous les habits sont communément en toile grossière de coton, et confectionnés Dieu sait comment ! Il y a quatre ou cinq cents ans, la Corée n'avait pas la culture du cotonnier

(*Gossypium herbaceum*), dont on fait ici maintenant un si grand usage. Le gouvernement chinois, pour conserver le monopole des toiles, défendait rigoureusement l'exportation des graines de cette plante; néanmoins un ambassadeur coréen, nommé Moun-Iouk-I, réussit, pendant son voyage de Pé-King, à se procurer quelques-unes de ces graines, les cacha, dans le tuyau de sa pipe, disent les uns, dans une plume, suivant d'autres, échappa à la vigilance des gardes-frontières, et dota son pays de cet arbuste précieux. Si la toile coréenne est si grossière, cela vient de ce que par ici on compte peu d'artisans proprement dits, ou plutôt de ce que tout le monde est artisan. Dans chaque maison, les femmes filent, tissent la toile et confectionnent les habits: d'où il résulte que, personne n'exerçant habituellement ce métier, personne n'y devient habile. Il en est de même à peu près pour tous les arts: aussi les Coréens sont-ils en tout très arriérés; on n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'on ne l'était autrefois, pas plus qu'on ne le fut au lendemain du déluge, quand tous les arts et métiers recommencèrent. »

CHAPITRE IV

Rapports de famille. — Nourriture. — Solidarité. —
Histoire d'un jeune homme et de son oncle.

Les Coréens ont pour leurs enfants la plus grande affection : aussi n'est-ce que poussés par la plus extrême misère qu'ils se décident à les abandonner, quelquefois même à les vendre ; et encore, dans ce dernier cas, le premier emploi qu'ils font de l'argent recueilli par la suite est de racheter leurs enfants. D'un autre côté, les enfants ont pour leur père le plus grand respect : lorsqu'ils lui parlent, c'est toujours en accompagnant leurs demandes ou leurs réponses des épithètes *em-trim*, *em-pou-hien*, qui signifient : sévère, redoutable. Ils se gênent beaucoup moins avec leurs mères : comme, d'après les mœurs du pays, celles-ci ne comptent presque pour rien, leurs enfants ne l'apprennent que trop tôt, et ils s'adressent à elles en les surnommant *tsaa-tsin*, *tsau-tang*, c'est-à-dire : bonne, indulgente, qui n'est pas à craindre. Un fils ne

doit jamais jouer avec son père, ni fumer devant lui, ni se tenir en sa présence dans une posture trop libre. Si celui-ci est vieux ou malade, le fils ne le quitte pas un instant, afin d'être à même de subvenir à tous ses besoins ; s'il est en prison, il s'établit dans le voisinage, pour lui faire parvenir quelques soulagements ; s'il va en exil, il l'y accompagne. En un mot, dit l'abbé Dallet, « nulle vertu, en Corée, n'est estimée et honorée autant que la piété filiale ; nulle n'est enseignée avec plus de soin ; nulle n'est plus magnifiquement récompensée, par des exemptions d'impôts, par l'érection de colonnes monumentales ou même de temples, par des dignités ou des emplois publics : aussi les exemples extraordinaires de cette vertu sont-ils assez fréquents, surtout de la part d'un fils ou d'une fille envers son père ; ils se rencontrent moins souvent de la part des enfants envers leur mère, et cela à cause des préjugés dont nous avons parlé. »

Les liens de famille sont beaucoup plus resserrés et s'étendent beaucoup plus loin que parmi nous. Les parents jusqu'au quinzième ou vingtième degré, sans distinction de position sociale ou de fortune, forment un clan dont tous

les membres sont solidaires les uns des autres.

Mgr Daveluy nous cite un exemple caractéristique de cette solidarité. « Un jeune homme de plus de vingt ans fut traduit devant un mandarin pour quelques francs de cote personnelle dus au fisc, et qu'il se trouvait dans l'impossibilité de payer. Le magistrat, prévenu d'avance, arrangea l'affaire d'une manière qui fut fort applaudie. — « Pourquoi n'acquittes-tu pas tes contributions? » demanda-t-il au jeune homme. « — Je vis difficilement de mes journées de travail, et je n'ai aucune ressource. — Où demeures-tu? — Dans la rue. — Et tes parents? — Je les ai perdus dès mon enfance. « — Ne reste-t-il personne de ta famille? — « J'ai un oncle, qui demeure dans telle rue et « vit d'un petit fonds de terre qu'il possède. « — Ne vient-il pas à ton aide? — Quelquefois; mais il a lui-même ses charges, et ne « peut faire que bien peu pour moi. » Le mandarin, sachant que le jeune homme parlait ainsi par respect pour son oncle, et qu'en réalité celui-ci était un vieil avare fort à son aise, qui abandonnait le pauvre orphelin, continua de le questionner. — « Pourquoi, à ton âge, n'es-tu pas encore marié? — Est-ce donc si facile? qui

« voudrait donner sa fille à un jeune homme
« sans parents et dans la misère? — Désires-tu
« te marier? — Ce n'est pas l'envie qui me
« manque, mais je n'ai pas le moyen. — Eh
« bien! je m'en occuperai; tu me parais un
« honnête garçon, et j'espère en venir à bout.
« Avise au moyen de payer la petite somme
« que tu dois au gouvernement, et dans quelque
« temps je te ferai rappeler. »

Le jeune homme se retira, sans trop savoir ce que tout cela signifiait. Le bruit de ce qui s'était passé en plein tribunal arriva bientôt aux oreilles de l'oncle, qui, honteux de sa conduite et craignant quelque affront public de la part du mandarin, n'eut rien de plus pressé que de faire des démarches pour marier son neveu. L'affaire fut rapidement conclue, et on fixa le jour de la cérémonie. La veille même, lorsqu'on venait de relever les cheveux du futur époux, le mandarin, qui se faisait secrètement tenir au courant de tout, le rappelle au tribunal et lui réclame l'argent de l'impôt. Le jeune homme paye immédiatement.

— « Eh quoi! » dit le mandarin, « tu as les
« cheveux relevés : es-tu déjà marié? comment
« as-tu fait pour réussir si vite? — On a trouvé

« pour moi un parti convenable, et, mon oncle
« ayant pu me donner quelques secours, les
« choses sont conclues : je me marie demain.
« — Très bien ! mais comment vivras-tu ? as-tu
« une maison ? — Je ne cherche pas à prévoir
« les choses de si loin : je me marie d'abord ;
« ensuite j'aviserais. — Mais en attendant, où
« logeras-tu ta femme ? — Je trouverai bien
« chez mon oncle ou ailleurs un petit coin pour
« la caser, en attendant que j'aie une maison à
« moi. — Et si j'avais le moyen de t'en faire
« avoir une ? — Vous êtes trop bon de penser à
« moi : cela s'arrangera peu à peu. — Mais enfin,
« combien te faudrait-il pour te loger et t'éta-
« blir passablement ? — Ce n'est pas petite
« affaire : il me faudrait une maison, quelques
« meubles, et un petit coin de terre à cultiver.
« — Deux cents nhangs (environ quatre cents
« francs) te suffiraient-ils ? — Je crois qu'avec
« deux cents nhangs je pourrais m'en tirer très
« passablement. — Eh bien ! j'y songerai. Ma-
« rie-toi, fais bon ménage, et sois plus exact
« désormais à payer tes impôts. » Chaque mot
de cette conversation fut répété à l'oncle : il vit
qu'il fallait s'exécuter, sous peine de devenir
la fable de toute la ville ; et, quelques jours

après ses nocés, le neveu eut à sa disposition une maison, des meubles, et les deux cents nhangs dont avait parlé le mandarin. »

Quoique les Coréens soient âpres au gain, et que, d'après eux, tous les moyens soient bons pour se procurer de l'argent, ils sont cependant très hospitaliers et plus prodigues qu'avares. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque fortune, ils la jettent à pleines mains, ne cherchant qu'à mener grand train, à régaler leurs amis, à satisfaire leurs caprices.

S'ils savent se priver lorsqu'ils sont dans la misère, ils se rattrapent largement lorsqu'ils ont quelque aisance. Ils sont voraces à l'excès, causent très peu en mangeant, pour ne pas perdre une bouchée, et s'efforcent dès l'enfance de donner à leur estomac toute l'élasticité possible. On voit même des mères qui bourrent leurs enfants de riz ou d'autre nourriture, et, leur frappant de temps en temps sur le ventre avec le manche de la cuiller pour voir s'il est suffisamment tendu, ne s'arrêtent que lorsqu'il est impossible de le gonfler davantage. Cet excès en appelle un autre, celui de la boisson : aussi l'ivrognerie est-elle en grand honneur dans la Corée. Lorsqu'après le repas, un mandarin, un

grand dignitaire, un ministre même, roule sur le plancher, les assistants le félicitent intérieurement d'être assez riche pour se procurer un aussi grand plaisir.

Mais nous ne pouvons nous étendre plus longuement sur les mœurs et les usages de ce peuple, qui, après tout, a des vertus solides, et dont les défauts disparaîtraient vite, si la civilisation pouvait enfin l'atteindre. Nous en avons une preuve dans la manière dont se conduisent ceux, déjà bien nombreux aujourd'hui, qui ont été convertis par les missionnaires, et qui suivent leurs enseignements et leurs conseils. Il y a certainement plus à espérer de cette population que de celles de la Chine et même du Japon, et il est vraiment regrettable que jusqu'à ce jour la Corée soit demeurée étrangère à l'influence des nations chrétiennes.

CHAPITRE V

Géographie politique. — Population. — Armée. —
Dignités civiles et militaires.

D'après un *Traité de géographie*, corrigé vers 1850 et suivi généralement dans les écoles de Corée, le royaume est divisé en huit provinces, nommées : Kieng-Keï, Tsiong-Tsieng, Tsien-La, Kieng-Sang, Kang-Ouen, Hoang-Haï, Ham-Kieng, et Pieng-An.

C'est dans la province de Kieng-Keï que se trouve Han-Iang (Séoul), capitale de tout le royaume. Cette province renferme 36 districts, 5 villes fortes ou murées, 6 relais de poste, qui entretiennent 449 chevaux; on y compte 136 600 maisons, et elle doit armer 106 573 soldats.

La province de Tsiong-Tsieng renferme 54 districts, 10 villes fortes ou murées, 5 relais de poste, qui entretiennent 761 chevaux; on y compte 244 080 maisons, et elle doit armer 139 201 soldats. Sa capitale est Kong-Tsiou.

La province de Tsien-La renferme 56 districts, 24 villes fortes ou murées, 6 relais de poste, qui entretiennent 506 chevaux; on y compte 290 550 maisons, et elle doit armer 206 140 soldats. Sa capitale est Tsien-Tsiou. C'est à cette province qu'est rattachée la grande île du sud Tsiei-Tsiou (Quelpaert).

La province de Kieng-Sang renferme 17 districts, 29 villes fortes ou murées, 11 relais de poste, qui entretiennent 1 700 chevaux; on y compte 421 500 maisons et elle doit armer 310 440 soldats. Sa capitale est Taï-Kou.

La province de Kang-Ouen renferme 26 districts, 4 villes fortes ou murées, 4 relais de poste, qui entretiennent 447 chevaux; on y compte 93 000 maisons, et elle doit armer 44 000 soldats. Sa capitale est Ouen-Tsiou.

La province de Hoang-Haï renferme 23 districts, 4 villes fortes ou murées, 3 relais de poste, qui entretiennent 396 chevaux; on y compte 138 000 maisons, et elle doit armer 153 800 soldats. Sa capitale est Haï-Tsiou.

La province de Ham-Kieng renferme 24 districts, 15 villes fortes ou murées, 3 relais de poste, qui entretiennent 792 chevaux; on y compte 103 200 maisons, et elle doit armer

87 170 soldats. Sa capitale est Ham-Heng.

Enfin, la province de Pieng-An comprend 42 districts, 15 villes fortes ou murées, 2 relais de poste, qui doivent entretenir 311 chevaux ; on y compte 293 400 maisons, et elle doit armer 174 538 soldats. Sa capitale est *Pieng-Iang*.

Il faut remarquer que chacun de ces districts est divisé en deux provinces : l'une, province du Nord, Pouk-To ; l'autre, province du Sud Nam-To.

Le roi de Corée a trois premiers ministres, qui prennent les titres respectifs de : *seug-ei-tsieng*, admirable conseiller ; *tsoa-ei-tsieng*, conseiller de gauche — en Corée, la gauche a toujours le pas sur la droite — et *ou-ei-tsieng*, conseiller de droite.

Viennent ensuite six autres ministres que l'on nomme *pan-tso*, ou juges, et qui sont à la tête des six ministères ou tribunaux supérieurs. Chaque *pan-tso* est assisté d'un *tsam-pan*, ou substitut, et d'un *tsam-ei*, ou conseiller. Les *pan-tso* sont ministres de second ordre ; les *tsam-pan*, de troisième, et les *tsam-ei*, de quatrième. Ces vingt et un dignitaires portent le nom générique de *tai-sin*, ou grands ministres, et forment le conseil du roi. Mais, en réalité,

toute l'autorité est dans les mains du conseil suprême des trois ministres de premier ordre ; les dix-huit autres ne font jamais qu'approuver et confirmer leurs décisions. Les ministres de second ordre ou leurs assistants doivent présenter chaque jour un rapport circonstancié pour tenir le roi au courant des affaires de leur département. Ils s'occupent des détails de l'administration, et règlent par eux-mêmes les choses de peu d'importance ; mais, pour toutes les causes majeures, ils sont obligés d'en référer au conseil des trois.

La dignité de premier ministre est à vie, mais ceux qui en sont revêtus n'en exercent pas toujours les fonctions. Sur sept ou huit grands personnages arrivés à ce haut grade, trois seulement sont ensemble en exercice ; ils sont changés et se relèvent assez fréquemment.

Voici les noms, l'ordre et les attributions de chacun des six ministères, tels qu'on les trouve dans le code révisé et publié en 1785 par le roi Tsieng-Tsong :

1° *Ni-tso*, ministère ou tribunal des offices et emplois publics.

Ce ministère est chargé de faire choix des hommes les plus capables parmi les lettrés qui

ont passé leurs examens, de nommer aux emplois, de délivrer des lettres patentes aux mandarins et aux autres dignitaires, de surveiller leur conduite, de leur donner de l'avancement, de les destituer ou de les changer au besoin. Il examine et met en ordre les notes semestrielles que chaque gouverneur de province envoie sur tous ses subordonnés, et désigne au roi les employés qui méritent quelque récompense spéciale. Les promotions et changements de mandarins peuvent se faire en tout temps; mais elles ont lieu plus habituellement à deux époques de l'année, à la sixième et à la douzième lune. Les nominations aux charges importantes et aux grandes dignités, telles que celle de gouverneur d'une province, ne relèvent pas de ce tribunal, mais sont faites par le roi en conseil des ministres.

2° *Ho-tso*, ministère ou tribunal des finances.

Ce ministère doit faire le dénombrement du peuple, répartir les impôts ou contributions entre les provinces et districts, veiller aux dépenses et aux recettes, faire tenir en ordre les registres de chaque province, empêcher les exactions, prendre les mesures nécessaires pour les approvisionnements dans les années

de disette, etc... Il est aussi chargé de la fonte des monnaies ; mais ce dernier point est passé sous silence dans le code de Tsieng-Tsong, parce que les traités avec la Chine ne reconnaissent pas au gouvernement coréen le droit de battre monnaie.

3° *Niei-tso*, ministère ou tribunal des rites.

Ce ministère, institué pour la conservation des us et coutumes du royaume, doit veiller à ce que les sacrifices, les rites et cérémonies se fassent selon les règles, sans innovation ni changement. De lui relèvent les examens des lettrés, l'instruction publique, les lois de l'étiquette dans les réceptions, festins et autres circonstances officielles.

4° *Pieng-tso*, ministère ou tribunal de la guerre.

Ce ministère choisit les mandarins militaires, les gardes et les guides du roi. Il est chargé de tout ce qui concerne les troupes, le recrutement, les armes et munitions, la garde des portes de la capitale, et les sentinelles des palais royaux. De lui relève le service des postes dans tout le royaume.

5° *Hieng-tso*, ministère ou tribunal des crimes.

Il est chargé de tout ce qui a rapport à l'observation des lois criminelles, à l'organisation et à la surveillance des tribunaux, etc.

6° *Kong-tso*, ministère ou tribunal des travaux publics.

Ce ministère est chargé de l'entretien des palais ou édifices publics, des routes, des fabriques diverses, soit publiques, soit particulières, du commerce et de toutes les affaires du roi, telles que son mariage, son couronnement, etc...

Outre les vingt et un ministres désignés plus haut, on compte encore parmi les grands dignitaires de la cour les *sug-tsi* et les *po-tsieng*. Les *sug-tsi* sont les chambellans, qui, outre les fonctions ordinaires attachées à ce titre, sont chargés d'écrire jour par jour tout ce que le roi dit ou fait. Il y en a trois : le *to-sug-tsi*, ou chambellan en chef, et deux assistants, qui prennent le nom de *pou-sug-tsi*. Les *po-tsieng* sont les commandants des satellites, valets des tribunaux et exécuteurs. Il y en a également trois : le *po-tsieng* en chef et deux lieutenants, nommés *tsoa-po-tsieng* et *ou-po-tsieng*, c'est-à-dire, de gauche et de droite. Ce sont ces lieutenants qui prennent le commandement des

satellites, quand il s'agit d'opérer une arrestation importante.

La capitale, où la cour réside toujours, se nomme, comme nous l'avons dit plus haut, Han-Iang. Ce nom toutefois n'est guère en usage, et on l'appelle communément Séoul, qui veut dire la grande ville, la capitale. C'est une ville considérable, située au milieu des montagnes, près du fleuve Hang-Kang, enfermée de hautes et épaisses murailles, très peuplée, mais mal bâtie. A l'exception de quelques rues assez larges, on n'y voit que des ruelles tortueuses, où l'air ne circule pas, où le pied ne foule que des immondices. Les maisons, généralement couvertes en tuiles, sont basses et étroites. La capitale est divisée en cinq arrondissements, lesquels sont subdivisés en quarante-neuf quartiers. Le mur d'enceinte fut construit par Tai-Tso, fondateur de la dynastie actuelle. Siei-Tsong, quatrième roi de cette dynastie, y ajouta de nouvelles fortifications. Le mur a 9 975 pas de circuit et une hauteur moyenne de 40 pieds coréens, environ 10 mètres. Il y a huit portes, dont quatre grandes et quatre petites. Les grandes portes sont assez belles, et surmontées de pavillons dans le genre chinois. Cette ville

est quelquefois désignée dans les anciens documents sous le nom de Kin-Ki-Tao. C'est une inexactitude : *to* ou *tao* signifie province ; Kin-Ki-Tao ou Kieng-Kei-To désigne, non pas la capitale, mais la province de la capitale.

En parcourant le tableau que nous avons donné plus haut des différentes provinces dont l'ensemble constitue le royaume coréen, on a dû être certainement frappé du chiffre énorme des soldats qui sont censés former l'armée de ce pays : elle se composerait en effet de plus de 1 200 000 hommes. C'est qu'en Corée tout individu valide et non noble est soldat. Mais l'immense majorité de ces prétendus guerriers n'ont jamais touché un fusil. On se contente de porter leurs noms sur un registre, et de leur réclamer annuellement une taxe personnelle. Ces registres sont, du reste, généralement faux : un grand nombre des noms qui y figurent sont fictifs, et beaucoup de ceux qui devraient y figurer n'y sont point portés, parce que les porteurs ont pu donner quelques présents aux employés subalternes chargés de la rédaction des listes. Les seules troupes à peu près sérieuses comprennent 10 000 hommes répartis dans les quatre grandes casernes de la capitale,

et quelques soldats formant la garnison des quatre forts royaux : Kang-Hoa, Sou-Ouen, Koang-Tsiou et Siong-To.

Le *tai-tsieng* est un général; le *pieng-sa*, un commandant militaire d'une province ou d'une demi-province; le *siou-sa*, un préfet maritime; le *seng-tsiang*, un colonel; le *tsioung-koun*, un capitaine; le *kam-mok-koan*, un lieutenant, et le *piel-tsiang*, un sous-lieutenant.

Tous ces fonctionnaires, tant civils que militaires, sont grassement rétribués; mais ils affectent un luxe tellement princier, qu'une fois arrivés au terme de leur commandement, ils sont tous criblés de dettes. Du reste, toutes les charges sont à l'encan; la concussion, la dilapidation sont à l'ordre du jour; les arsenaux sont vides: on n'y trouve ni habillements, ni munitions, ni armes en bon état.

CHAPITRE VI

La cour. — Les eunuques. — Le moun-kaik. — Anecdotes.

L'anecdote suivante, racontée par M. Pourthié, montre que la corruption universelle part de trop haut pour qu'il soit possible d'y porter remède. « L'hiver dernier (1860-61), le ministre Kim Piong-ku-i a perdu la principale autorité, qui a passé à son cousin Kim Piong-kouk-i, homme violent et assez hostile à notre sainte religion. Ce dernier est parvenu au pouvoir par un crime d'État, qui l'a rendu très impopulaire, et qui, tôt ou tard, peut lui coûter cher. Quoique beau-frère du roi, il n'avait pas assez d'argent pour acheter le poste de premier ministre, car ici cette dignité se vend comme tous les autres mandarinats. La seule différence est que les lettrés achètent les mandarinats ordinaires au ministre en faveur, tandis que celui-ci achète sa place aux eunuques. Notre petite Majesté coréenne est, comme vous savez, dans le même état qu'étaient jadis nos rois fainéants. Le ministre

en faveur est le maire du palais de la Corée; mais il doit, à son tour, compter avec d'autres maires du palais, en ce sens qu'il ne peut s'élever à cette dignité, ni la conserver, que par la faveur des eunuques de la cour. Ces derniers hommes, méprisés et méprisables, généralement petits de taille, et d'une intelligence très bornée, séjournent seuls, avec les nombreuses concubines royales et les suivantes du palais, dans l'intérieur de la résidence royale. Les ministres et mandarins qui ont à parler au roi, entrent dans une salle d'audience donnant sur une cour extérieure; les soldats et autres gardes du palais sont consignés extérieurement. Les eunuques seuls servent de près le roi, ou plutôt le roi n'a habituellement pour société que les femmes et les eunuques.

« Mais la cour coréenne est très pauvre, le trésor de l'État est plus pauvre encore; les eunuques et leurs compagnes les concubines royales et servantes du palais s'en ressentiraient, s'ils n'avaient la ressource de se faire payer la place de premier ministre, et même de temps en temps quelques autres dignités. Il faut donc que le personnage au pouvoir accumule don sur don, et rassasie chaque

jour toutes ces sangsues avides; mais surtout lorsqu'il s'agit de gagner leur faveur non encore obtenue, de grandes, d'énormes sommes sont nécessaires.

« Or Kim Piong-kouk-i avait beau vendre très cher quelques mandarinats et revendiquer le monopole du gen-seng, il ne pouvait acquérir assez d'argent pour acheter tous les individus que le ministre Kim Piong-ku-i comblait de richesses. Au milieu de l'hiver dernier, un homme qui devait tout ce qu'il avait à ce même Kim Piong-ku-i, alla trouver Kim Piong-kouk-i, et lui demanda s'il ne voulait pas saisir le pouvoir suprême. « Je ne demande pas « mieux, » répondit le beau-frère du roi; « mais « l'argent seul peut me le procurer, et je n'en « ai pas assez. — Si vous me donnez la charge « de faire rentrer les impôts du midi du « royaume, je répons de vous procurer la « somme nécessaire. — Volontiers, » dit le ministre; et aussitôt il prit ses mesures en conséquence.

« Les impôts des provinces du Midi consistent surtout en riz, que l'on transporte par mer à la capitale. Notre homme, ayant ramassé tout ce riz et l'ayant chargé sur des barques, fit voile

vers la Chine, où il le vendit à un prix quadruple de ce qu'il aurait valu en Corée. A son retour, il acheta de nouveau la quantité de riz nécessaire pour payer les impôts. La différence du prix a suffi au beau-frère du roi pour gagner la faveur du troupeau d'eunuques et de femmes qui remplissent le palais ; il a fait destituer son concurrent, et s'est emparé de toute l'autorité. L'exportation quelconque des céréales comporte la peine capitale : à plus forte raison, la vente du riz payé en impôt pour l'entretien du roi est-elle un énorme crime d'État. Enfin, cette fraude a été cause qu'une année de disette est devenue, pour plusieurs provinces, une année de véritable famine. Mais que lui importe ? Tant qu'il sera puissant et riche, personne n'osera lui demander compte de ses actes. »

Ce n'est pas seulement dans les classes supérieures que se révèlent ces instincts cupides du Coréen ; ils existent encore dans les différentes sphères sociales. En voulez-vous un nouvel exemple ? Il s'agit des solliciteurs, dont un missionnaire nous a tracé le caractère. Cette page en vaut une de la Bruyère.

« Le *moun-kaik*, comme l'indique son nom, est un hôte qui a ses entrées dans les salons

extérieurs ; mais on applique plus particulièrement cette dénomination aux individus pauvres et désœuvrés qui vont passer leurs journées dans les maisons des grands, et qui, à force de ramper et de prodiguer leurs services, parviennent à recevoir, en récompense, quelque dignité. Il y a différentes catégories de *moun-kaik*, selon le degré de noblesse ou les prétentions : autres sont ceux qui hantent le palais du roi, autres ceux qui entourent un petit mandarin ; mais tous se ressemblent.

« Dès que le *moun-kaik* a trouvé un prétexte plausible pour s'introduire chez le ministre, le mandarin ou le noble dont il convoite la faveur, un soin unique le préoccupe : c'est celui de connaître à fond le caractère, les penchants et les caprices de son protecteur, et de gagner ses bonnes grâces à force d'esprit, de souplesse et de protestations de dévouement. Il étudie avec soin les goûts dominants du cercle qu'il fréquente, et, faisant bonne contenance contre mauvaise fortune, il s'y plie avec une adresse incomparable : il est tour à tour causeur, lorsqu'il aurait plus d'envie de se taire ; content et radieux, lorsque le mauvais état de sa famille et de ses finances l'accable de tristesse ; emporté

et furieux, triste et en pleurs, lorsque son cœur est dominé par les sentiments du bonheur et de la joie. Sa femme et ses enfants succomberaient-ils aux tourments de la faim, lui-même passerait-il de longues journées à jeun, il faut néanmoins qu'arrivé dans les salons, il rie avec ceux qui rient, joue avec ceux qui jouent; il faut qu'il compose et chante des vers sur le vin, les festins et les plaisirs. C'est pour lui un devoir de n'avoir ni manières, ni couleurs, ni tempérament à lui propres. L'air joyeux ou affligé, passionné ou calme, vivant ou abattu, qui se voit sur les traits de son maître, doit être réfléchi sur les siens comme dans un miroir; il ne doit être qu'une copie, et plus la copie est fidèle, plus ses chances augmentent.

« A une complaisance sans bornes, le *mounkaik* doit joindre un assortiment complet de tout ce que l'on nomme talents de société. C'est toujours lui qui se met en avant pour ranimer la gaieté de la compagnie, soutenir et intéresser la conversation. Répertoire vivant de toutes les histoires et de toutes les fables, il s'ingénie à raconter souvent et avec intérêt; il connaît le premier toutes les nouvelles de la

province et de la capitale, toutes les anecdotes de la cour, tous les scandales, tous les accidents. Il est, auprès des dignitaires, la Renommée aux cent bouchés, un véritable journal ambulante. Il pénètre tous les desseins, les plans, les secrets, les intrigues des différents partis; il compte sur ses doigts le nombre, le nom, la position et les chances de tous les mandarins qui montent et descendent dans l'échelle des faveurs du gouvernement; il récite avec aisance le catalogue universel et l'état financier de tous les nobles du royaume.

« Nouveau Janus au double visage, sans conscience et vrai caméléon de la politique, le *moun-kaik* a soin d'exposer sa belle face au soleil levant de la faveur. Toutes ses gentillesses sont exclusivement pour le côté d'où peuvent venir les dignités; mais à tout ce qui lui est inutile, ou hostile, ou inférieur, il laisse voir une âme basse et cupide, uniquement gouvernée par les instincts du plus froid égoïsme. Il tourne avec la fortune, flattant ceux qu'elle flatte, laissant de côté ceux qu'elle abandonne, calculant toujours s'il est de son intérêt de se montrer raide ou souple, avare ou généreux, traître ou fidèle. Mettre la division

là où elle sert, séparer les parents et les amis, susciter des haines et des inimitiés mortelles entre les familles au pouvoir, faire tour à tour agir les ressorts de la vérité et du mensonge, de la louange et de la calomnie, du dévouement et de l'ingratitude : tels sont ses moyens d'action les plus habituels.

« Sachant qu'en Corée le cœur des grands ne s'épanouit que lorsqu'on repaît leurs yeux de la vue des sapèques, il est à la quête de tous les gens en procès, de tous les criminels, de tous les ambitieux de bas étage, leur offre son entremise et leur promet son crédit, moyennant une bonne somme pour lui-même, et une plus grosse encore pour le maître dont il doit faire intervenir la puissance. L'argent une fois payé, les rustres, par son aide, deviennent grands docteurs, les roturiers nobles, les criminels innocents, les voleurs magistrats; bref, il n'y a pas de difficulté que le *moun-kaik* et l'argent ne puissent aplanir, pas de souillure qu'ils ne parviennent à laver, pas de crime qu'ils ne sachent justifier, pas d'infamie qu'ils ne viennent à bout de dissimuler et d'ennoblir.

« Cependant le *moun-kaik* ne perd pas de vue que sa profession actuelle n'est qu'un che-

min pour parvenir au but de son ambition. Toujours vigilant, toujours aux aguets, il n'examine que le moment favorable pour surprendre ou arracher à son protecteur le don de quelque fonction, de quelque dignité. Malheureusement pour lui, son influence n'est pas seule en jeu : l'argent, la parenté, l'intérêt, les sollicitations diverses, font porter ailleurs le choix du ministre, et souvent l'infortuné passe de longues années dans une pénible attente. Dans ce cas, le *moun-kaik* déploie une constance admirable. Au reste, la vertu dominante du Coréen est la patience. Il n'est pas rare de voir des vieillards à cheveux blancs se traîner avec peine pour la vingtième, la quarantième, la cinquantième fois, aux examens du baccalauréat. Notre *moun-kaik* est, lui aussi, armé d'une patience héroïque : plutôt que de désespérer et d'abandonner la partie, il continuera indéfiniment à vivre de misère et de déceptions. Enfin, s'il ne peut emporter l'affaire par la douceur et les caresses, il s'armera quelquefois d'impudence et fera comme violence à son protecteur.

« Un bachelier de la province de Hoang-Haï était depuis trois ou quatre ans très assidu dans les salons d'un ministre ; et comme il avait de

l'esprit, aucun des moyens d'attirer un sourire de la fortune n'avait été négligé. Néanmoins, nulle lueur d'espoir ne brillait encore. Un jour qu'il se trouvait seul avec le ministre, celui-ci, occupé à chercher un mandarin pour un district, se prit à dire : « Tel district est-il un bon mandarinat ? » Le bachelier se lève brusquement, se prosterne aux pieds du ministre, et répond d'un ton pénétré : « Votre Excellence est vraiment trop bonne, et je la remercie bien humblement de penser à donner à son petit serviteur un district, quel qu'il soit. » Le ministre qui n'avait d'autre intention que de lui demander des renseignements, resta interdit devant cette réponse, et, n'osant pas contrister trop le pauvre *moun-kaik*, lui donna cette préfecture. »

CHAPITRE VII

Examens. — Grades littéraires. — Diverses écoles scientifiques.

Les Coréens pratiquent pour la science le plus grand respect; ils ont une admiration enthousiaste pour leurs philosophes. Les savants sont considérés comme les précepteurs du peuple; les plus hauts emplois leur sont accessibles. « Quand le christianisme s'introduisit en Corée », écrit l'abbé Dallet, « la plupart des néophytes étaient des docteurs célèbres, et le roi Tsieng-Tsong avait pour eux une si grande considération, que, malgré toutes les intrigues de leurs ennemis politiques et religieux, il ne put jamais se décider à les sacrifier. »

Tout Coréen peut concourir aux examens, et, s'il y réussit, être promu aux emplois publics. Cependant, si à ses titres littéraires il ne joint pas un titre de noblesse, il n'obtient que difficilement la charge qu'il désire : en un mot, il est aussi difficile à un noble non gradé d'obte-

nir un emploi qu'à un gradé qui ne serait pas noble.

Les examens qui ont lieu dans chacune des provinces, n'ont de valeur que pour les emplois subalternes des préfectures. Si l'on veut arriver plus haut, il faut, après avoir subi cette première épreuve, venir passer un autre examen à la capitale. On ne demande aucun certificat d'études : chacun étudie où il veut, comme il veut, et sous le maître qui lui plaît. Les examens se font au nom du gouvernement, et les examinateurs sont désignés par le ministre, soit pour les examens littéraires proprement dits, qui ouvrent la porte des emplois civils, soit pour les examens militaires.

Voici comment les choses se passent habituellement. A l'époque fixée, une fois par an, tous les étudiants des provinces se mettent en route pour la capitale. Ceux de la même ville ou du même district voyagent ensemble, presque toujours à pied, par bandes plus ou moins nombreuses. Comme ils sont soi-disant convoqués par le roi, leur insolence n'a pas de bornes : ils commettent impunément toutes sortes d'excès, et traitent les aubergistes des villages en peuple conquis, à ce point que leur passage est redouté

autant que celui des mandarins et des satellites. Arrivés à la capitale, ils se dispersent, et chacun loge où il peut.

Quand vient le jour du concours, le premier point est de s'installer dans le local désigné, lequel est assez étroit et aussi mal disposé que possible. En conséquence, dès la veille, chaque candidat fait quelques provisions, amène avec lui un ou deux domestiques, s'il en a, et se hâte de prendre place. On peut imaginer l'effroyable cohue qui résulte, pendant la nuit, de la présence de plusieurs milliers de jeunes gens dans cet espace resserré et malpropre. Quelques travailleurs opiniâtres continuent, dit-on, à étudier ou à préparer leurs réponses; d'autres essayent de dormir; le plus grand nombre mangent, boivent, fument, chantent, crient, gesticulent, se bousculent, et font un tapage abominable.

Le concours terminé, ceux qui ont obtenu des grades revêtent l'uniforme convenable à leur nouveau titre, puis, à cheval, accompagnés de musiciens, vont faire les visites d'étiquette aux principaux dignitaires de l'État, à leurs protecteurs, aux examinateurs, etc... Cette première cérémonie terminée, en vient une autre

qui, sans être prescrite par la loi, est néanmoins absolument nécessaire, si l'on veut se faire reconnaître par la noblesse et plus tard parvenir aux charges publiques. C'est une espèce d'initiation ridicule, qui rappelle les scènes grotesques du baptême de la ligne, et dont on trouve l'analogue, même aujourd'hui, dans les plus célèbres écoles et universités d'Europe. Un des parents ou amis du nouveau gradé, docteur lui-même, et appartenant au même parti politique, doit lui servir de parrain et présider la cérémonie. Au jour marqué, le jeune bachelier ou docteur se présente devant ce parrain, le salue, fait quelques pas en arrière, et s'assied. Le parrain, avec la gravité voulue, lui barbouille le visage, d'encre d'abord, puis de farine. Chacun des assistants vient à son tour lui faire subir la même opération. Tous les amis et connaissances ayant le droit de se présenter n'ont garde de manquer une aussi belle occasion. Le piquant du jeu est de laisser croire au patient, à diverses reprises, qu'il n'y a plus personne pour le tourmenter ; et quand il s'est lavé, raclé, nettoyé pour la dixième ou quinzième fois, d'introduire de nouveaux personnages qui renouvellent son sup-

plice. Pendant tout ce temps, les allants et venants mangent, boivent et se régalent aux frais de leur victime; et si le nouveau bachelier ne s'exécute pas généreusement, on le lie, on le frappe, on va même jusqu'à le suspendre en l'air, pour le forcer à délier les cordons de sa bourse. C'est seulement après cette farce grossière que son titre littéraire est reconnu valable dans la société.

Le *tchô-si*, le *tsin-sa* et le *keup-tchiei*, c'est-à-dire, les grades de bachelier, licencié et docteur : tels sont en Corée les degrés universitaires.

Les *tsin-sa* remplissent dans les provinces les charges administratives; les *keup-tchiei* sont quelquefois envoyés en province comme gouverneurs, mais ils sont plus généralement réservés pour les charges de la cour et de la grande ville.

En Corée, comme ailleurs, le progrès a marché : aujourd'hui les grades, comme les charges publiques, sont à l'encan; au vu et au su de tous, les jeunes gens achètent à des lettrés mercenaires des compositions toutes faites; il n'est pas rare qu'avant même l'ouverture des examens, la liste des licenciés et des docteurs soit connue. Aussi les études sont-elles aban-

données, et le chinois, qui est pourtant la langue savante et officielle, est ignoré de la plupart des mandarins.

Les sciences exactes sont loin de jouir de la même faveur que les études littéraires et philosophiques. Une classe spéciale, désignée sous le nom de classe moyenne, parce qu'elle est intermédiaire entre le peuple et la noblesse, s'y adonne exclusivement. Les lettrés de cette classe sont destinés :

1° Au corps des interprètes;

2° Au *Koan-sang-kam* (ou école des sciences), subdivisé en trois branches, où l'on étudie séparément l'astronomie, la géoscopie et l'art de choisir les jours favorables ;

3° A l'*Ei-sa* (ou école de médecine);

4° Au *Sa-tsa-koan* (ou école des chartes), dont les élèves sont employés à la conservation des archives et à la rédaction des rapports officiels que le gouvernement envoie à Pé-King ;

5° Au *To-hoa-se* (ou école de dessin), pour les cartes et plans, et surtout pour les portraits des rois ;

6° Au *Nioul-hak* (ou école de droit). Cet établissement est annexé au tribunal des crimes. On y étudie surtout le code pénal, et ses employés servent dans certains tribunaux pour

indiquer aux juges la nature exacte des peines portées par la loi, suivant le cas et d'après les conclusions de la procédure ;

7° Au *Kiei-sa* (ou école de calcul), d'où sortent les commis du ministère des finances. Outre les comptes habituels de recettes et de dépenses, ils sont chargés d'évaluer les frais présumés des divers travaux publics, et quelquefois même de présider à leur exécution ;

8° Au *Hem-nou-koan* (ou école de l'horloge). C'est là qu'on prend les directeurs et surveillants de l'horloge du gouvernement, la seule qu'il y ait en Corée. C'est une machine hydraulique, qui mesure le temps en laissant tomber des gouttes d'eau à intervalles égaux.

On compte aussi souvent comme faisant partie de la classe moyenne les musiciens du palais ; mais c'est à tort : ces musiciens forment un corps à part, et d'une condition un peu inférieure.

CHAPITRE VIII

Langue, — Écriture, — Littérature coréennes.

Il y a quelques mois à peine, les missionnaires catholiques français nous ont, dans deux ouvrages qui ont été justement appréciés, révélé la langue, l'écriture et la littérature coréennes.

Il faut, certes, les admirer d'avoir pu, malgré l'obligation de rester cachés, faire cette conquête scientifique de la presqu'île coréenne.

Il y a quelques années, M. Léon de Rosny avait fait, lui aussi, une *Grammaire coréenne* ; mais il est bon de répéter ici que dans cet abrégé, qui n'a et ne peut avoir aucune valeur, M. de Rosny avait, pour composer son livre, emprunté des mots coréens épars çà et là dans les ouvrages chinois, puis il les avait transcrits avec des caractères tout à fait fantaisistes.

Je n'ai pas, du reste, à m'étendre davantage sur l'ouvrage du professeur de l'École des langues orientales. Il doit me suffire ici de

donner à mes lecteurs un aperçu sommaire de la langue, de l'écriture et de la littérature de ce peuple, que seuls les missionnaires ont pu connaître, puisque seuls ils l'ont fréquenté.

Dans la classification des langues, l'élément fondamental est la ressemblance ou la diversité de structure grammaticale; la ressemblance ou la diversité des mots n'ont qu'une importance très secondaire. Or, toutes les règles énoncées dans la *Grammaire coréenne* (1) démontrent d'une manière évidente que le coréen appartient à cette famille de langues que l'on nomme généralement *mongoles, oural-altaïques, touraniennes*, etc., et qui seraient mieux caractérisées par le terme *scythiques* ou *tartares*, puisque les mots *Scythes* chez les anciens, et *Tartares*, chez les modernes, ont toujours servi à désigner l'ensemble des peuples de la haute Asie.

Quels sont, en effet, les principaux caractères des langues tartares, par contradistinction avec les langues indo-européennes?

Les langues indo-européennes ont des mots de genre différent, non seulement pour les êtres vivants, dans lesquels existe la dis-

(1) *Grammaire coréenne*. Yokohama, 1881.

inction de sexe, mais aussi pour les êtres inanimés et pour les idées abstraites ; dans les langues tartares, au contraire, les noms sont tous neutres, ou plutôt n'ont point de genre.

Les langues indo-européennes ont diverses déclinaisons pour les noms singuliers ; le pluriel y est toujours distinct, et se décline d'une manière différente ; les terminaisons des cas, quelle qu'en ait été l'origine primitive, sont devenues des changements ou flexions du mot lui-même, d'où leur nom de langues à *flexions*. Dans les langues tartares, il n'y a qu'une seule déclinaison ; les cas se forment par l'addition de postpositions qui restent distinctes et séparables du nom ; le pluriel est indiqué par une particule spéciale jointe au radical, à laquelle s'ajoutent pour la déclinaison les mêmes postpositions qu'au singulier ; enfin, par une ressemblance curieuse, la postposition du datif est caractérisée dans un certain nombre de ces langues par la gutturale *k*, qui se trouve dans les langues du sud de l'Inde comme en coréen.

Les langues indo-européennes ont des adjectifs se déclinant comme les substantifs, et s'accordant avec eux en genre, en nombre et en cas. Dans les langues tartares, les adjectifs

proprement dits sont très rares, et toujours invariables ; les noms ou verbes de qualité et de relation, qui en tiennent la place et deviennent adjectifs par leur position avant le substantif, sont, comme tels, invariables.

Les langues indo-européennes ont des pronoms pour les trois personnes. Les langues tartares, surtout les plus primitives, manquent du pronom de la troisième personne, qu'elles remplacent par un pronom démonstratif.

Les langues indo-européennes sont toutes abondamment pourvues de pronoms relatifs. Dans la plupart des langues tartares, on ne trouve pas de trace de l'existence de ces pronoms, et on les remplace par des participes relatifs, qui incluent en un seul mot l'idée exprimée par le verbe et l'idée de relation.

Dans les conjugaisons variées des langues indo-européennes, les divers modes, temps ou personnes sont indiqués par des changements ou flexions du verbe lui-même. Dans les langues tartares, l'unique conjugaison se forme par voie agglutinative, en ajoutant ou surajoutant des particules, qui restent toujours distinctes.

Les prépositions séparées, ou préfixées aux

noms et aux verbes pour en modifier le sens, jouent un grand rôle dans les langues indo-européennes. Les langues tartares remplacent les prépositions isolées, qui indiquent un rapport quelconque, par des postpositions, et ne forment des verbes composés qu'à l'aide de noms ou d'autres verbes.

Les langues indo-européennes ont toutes la voix passive régulièrement conjuguée, avec des terminaisons différentes de l'actif; elles manquent de verbes négatifs, qu'elles remplacent par une négation distincte, employée adverbialement. Dans les langues tartares qui ont le passif, il se forme par l'addition au radical d'une particule spéciale, à laquelle se joignent les terminaisons de la conjugaison ordinaire. Dans les autres, la voix passive manque absolument. En revanche, l'existence de verbes négatifs distincts et d'une voix négative, commune à tous les verbes, sont des particularités spéciales aux langues tartares.

Enfin, pour ne pas prolonger inutilement cette comparaison, dans les langues indo-européennes, le mot qui gouverne précède généralement le mot qui est gouverné, au lieu que,

dans toutes les langues tartares, il est invariablement placé après.

Or ces signes caractéristiques des langues tartares, que nous venons d'énumérer, nous les retrouvons tous sans exception dans la grammaire coréenne : donc le coréen appartient à la famille des langues tartares. Le fait est hors de doute. Maintenant, à quel groupe de cette famille se rattache-t-il plus particulièrement ? C'est une question qui devra être éclaircie plus tard. Un fait curieux, qu'il n'est pas inutile de noter en passant, c'est la ressemblance entre la grammaire coréenne et la grammaire des langues dravidiennes, ou langues du sud de l'Inde : dans beaucoup de cas, les règles sont non seulement analogues, mais identiques ; la ressemblance entre certains mots coréens et dravidiens n'est pas moins frappante. L'étude approfondie de ces analogies jetterait un grand jour sur quelques points importants de l'histoire primitive des peuples indous, et sur diverses questions ethnographiques encore peu connues.

A part les annales du royaume, qui sont rédigées par des lettrés spéciaux, et les rares élucubrations de quelques philosophes du cru, la

littérature coréenne a produit jusqu'à ce jour fort peu d'ouvrages en langue du pays. Du reste, comme la langue chinoise est la langue savante de la presqu'île, et que tous les lettrés sont obligés d'en faire une étude plus ou moins approfondie, c'est aux livres écrits dans cette dernière langue qu'ont recours tous les savants coréens.

Cependant il y a dans le pays un certain nombre de petits manuels : histoire, géographie, grammaire, fabliaux et autres, qui sont en usage dans les écoles et répandus dans la classe moyenne.

Le Coréen, qui n'est pas très grand cultivateur, et qui, par suite, a beaucoup de temps à perdre, puisque l'isolement où se trouve son pays l'empêche de se lancer dans les entreprises commerciales ; le Coréen, dis-je, est très bavard. Tous les jours les voisins se rassemblent dans une maison commune, et passent une grande partie de leur temps à raconter des histoires ou des contes, qui sont devenus populaires, mais que l'assistance écoute avec un plaisir toujours nouveau.

Je choisis au hasard, parmi ceux que nous ont traduits les missionnaires, un de ces contes,

qui donnera au lecteur une idée de la littérature populaire de Corée. Il est intitulé :

ÉPISODE D'UN MONTAGNARD

Au milieu des montagnes vivait un homme qui n'avait jamais paru en société. Un jour, il se rendit au banquet du soixantième anniversaire d'un de ses parents. Plusieurs espèces de mets, dont il savoura le goût avec délices, lui étaient inconnus. Il aurait bien voulu savoir ce que c'était; mais, par honte, il n'osait le demander. Toutefois il se disait en lui-même : Si j'ignore tout à fait la chose, il me sera impossible d'en parler à mes voisins, et je ne pourrai me vanter de rien. Faisant donc un effort sur lui et surmontant sa honte, il s'adressa à quelqu'un de son espèce et lui fit cette question : « Dans cette tasse il y a quelque chose de blanc, long, contourné, semblable à des vers : qu'est-ce que c'est? » On lui répond : « Vous ne connaissez pas ça? C'est du vermicelle (*myen*). — Bien! c'est du vermicelle. » Pour ne pas l'oublier, il récitait des lèvres et à voix basse : *Myen, myen*. — « Et dans cette soucoupe il y a quelque chose de blanc, plat, tendre : qu'est-ce

que c'est? — Se peut-il que vous ne connaissiez pas cela non plus? C'est du gâteau (*hpyen*). — Bien! c'est du gâteau. » Et de réciter : *Hpyen, hpyen; myen, myen*. « Puis, dans une petite tasse il y a quelque chose de couleur jaune qui est doux : qu'est-ce que c'est? — Où avez-vous donc vécu jusqu'ici pour que vous ne connaissiez pas même le miel? C'est du miel (*kkoul*). — Bien! *myen, myen; hpyen, hpyen; kkoul, kkoul* : je m'en souviendrai. » En s'en retournant chez lui, de peur de les oublier, il avait toujours ces mots à la bouche.

Il rencontra sur sa route un ruisseau large et profond. Attentif à regarder comment il le passerait, il cessa un instant de réciter sa formule. Comme il n'y avait ni pont ni pierres échelonnées de distance en distance, il ne lui restait d'autre ressource que de traverser en sautant. A peine de l'autre côté, il ne put, malgré ses efforts, retrouver ses mots : ils avaient complètement disparu. « Ils sont peut-être dans l'eau, » se dit-il en lui-même. Comme on était à la onzième lune, la saison était rigoureuse. Néanmoins, il ne pouvait songer à un tel trésor perdu, sans le regretter. En dépit du froid, il entre dans l'eau pour faire des recherches. Il fouillait

par-ci par-là, lorsque survient un voyageur, qui lui adresse ainsi la parole : « Monsieur a-t-il perdu quelque chose ici? — Oui, j'ai perdu une chose très précieuse. Cherchez avec moi. Si nous la retrouvons, il y aura moitié pour chacun. — Soit. » Le voyageur quitte aussitôt ses habits et se met dans l'eau. Tout en cherchant, il demande par politesse : « Dans quel arrondissement (*e-neï myen-ei*) habitez-vous? » Au lieu de répondre, notre individu de s'écrier : « Bien! vermicelle, vermicelle (*myen, myen*). En voilà un de trouvé! » L'étranger jette un regard sur notre homme en se demandant s'il était fou. Celui-ci cherchait toujours dans l'eau avec ardeur. Cependant l'autre trouvait qu'il ne faisait pas bon dans l'eau froide, et s'impatientait : « De quel côté (*e-neï hpyen-ei-sye*) », dit-il encore, « avez-vous perdu cela? » Notre individu, entendant le mot *hpyen*, fait un bond : « Bien! » dit-il, « encore un autre que j'ai retrouvé! *Myen, myen; hpyen, hpyen*. » L'autre, outré de colère, se répand en injures : « Fils de chien, coquin, est-ce que tu te moques de moi? es-tu fou? Tu as des yeux qui ressemblent joliment à des tasses de miel (*kkoul*). — Bon! j'ai trouvé encore la troisième chose! *Myen,*

myen; hpyen, hpyen; kkoul, kkoul : il n'y a plus rien à chercher », dit-il. Et aussitôt il sort de l'eau et poursuit sa route. Celui qui s'était mis à chercher s'en alla aussi, furieux de s'être laissé attraper.

Pour être aussi complet que possible dans cet ouvrage, résumé des documents que nous ont fournis les missionnaires, je dois ajouter quelques renseignements sur la manière dont les Coréens divisent le temps, et dire enfin de quels poids et de quelles mesures ils se servent dans leurs transactions ou pour le calcul des distances.

Les Coréens, nous l'avons vu, vont tous les ans chercher le calendrier à Pé-king, et c'est de ce calendrier qu'ils se servent, non sans y avoir introduit quelques modifications. Voici du reste quel est leur système. Les jours solaires se divisent en douze heures (*si*) ; chaque heure en huit *kaik* ; chaque *kaik*, en douze *poun*. Il résulte de là qu'une heure coréenne équivaut à deux des nôtres ; un *kaik*, à un de nos quarts d'heure, et un *poun*, à une de nos minutes. Pour distinguer les heures, les Coréens se servent, en y ajoutant le mot *si*, de termes tirés du chinois, qui correspondent également aux douze signes du

zodiaque et ont chacun un symbole dans le règne animal, comme l'indique le tableau suivant :

HEURES	TERMES HORAIRES	ANIMAUX SYMBOLIQUES	SIGNES DU ZODIAQUE
11 h. à 1 h. m.	<i>Tja</i>	<i>Sye.</i> Rat	Le Bélier
1 — 3 —	<i>Tchyouk</i>	<i>Ou.</i> Bœuf	Le Taureau
3 — 5 —	<i>In</i>	<i>Ho.</i> Tigre	Les Gémeaux
5 — 7 —	<i>Myo</i>	<i>Hto.</i> Lièvre	Le Cancer
7 — 9 —	<i>Tjin</i>	<i>Ryong.</i> Dragon	Le Lion
9 — 11 —	<i>Sä</i>	<i>Sya.</i> Serpent	La Vierge
11 — 1 h. s.	<i>O</i>	<i>Ma.</i> Cheval	La Balance
1 — 3 —	<i>Mi</i>	<i>Yang.</i> Mouton	Le Scorpion
3 — 5 —	<i>Sin</i>	<i>Hou.</i> Singe	Le Sagittaire
5 — 7 —	<i>You</i>	<i>Kyei.</i> Coq	Le Capricorne
7 — 9 —	<i>Syoul</i>	<i>Kyen.</i> Chien	Le Verseau
9 — 11 —	<i>Här</i>	<i>Tjye.</i> Cochon	Les Poissons

Par exemple : il est une heure de l'après-dîner, *mi-si toi-yet-eta*, c'est-à-dire, une heure est devenue; *mi-si han-kaik*, etc., une heure un quart...

Comme les Coréens n'ont point d'horloges, ils s'occupent peu, en pratique, de désigner les fractions des heures; ils emploient même de préférence des divisions plus générales, basées sur leurs usages journaliers: le chant du coq, le temps du premier repas, le temps du repas de midi, etc., etc.; les heures de la nuit se comp-

tent par première, deuxième et troisième veille.

Ils n'ont point la division du temps par semaine, et désignent chaque jour par le quantième de la lune. Leur mois se divise en vingt-huit ou trente jours, selon que la lune est petite ou grande. Dans une année il y a douze mois lunaires. Pendant la période d'un cercle lunaire, c'est-à-dire, de dix-neuf années solaires, ils rétablissent la concordance avec le cours du soleil en intercalant sept mois, généralement un après chaque trois ans. Ils divisent, comme nous, l'année en quatre saisons; mais, au lieu de les faire commencer aux équinoxes et aux solstices, ils prennent pour point de départ le milieu précisément de ces intervalles. Enfin, pour guider les laboureurs dans leurs travaux, chaque saison est divisée en six quinzaines de jours : ce qui fait vingt-quatre quinzaines dans une année. En voici le tableau :

PRINTEMPS COMMENÇANT 5 février	EAU DE PLUIE 21 février	LES INSECTES EXCITÉS 6 mars	DIVISION DU PRINTEMPS 22 mars <i>Équinoxe</i>	CLARTÉ BRILLANTE 6 avril	PLUIE DE GRAIN 22 avril
ÉTÉ COMMENÇANT 7 mai	PEU REPLI 22 mai	GRAIN EN EPI 7 juin	HAUT DE L'ÉTÉ 22 juin <i>Solstice</i>	PETITE CHALEUR 8 juillet	GRANDE CHALEUR 21 juillet
AUTOMNE COMMENÇANT 9 août	LIMITE DE LA CHALEUR 24 août	ROSE ET BLANCHE 9 septembre	DIVISION DE L'AUTOMNE 24 septembre <i>Équinoxe</i>	ROSÉE FROIDE 9 octobre	DESCENTE DE LA GELEE 24 octobre
HIVER COMMENÇANT 8 novembre	PETITE NEIGE 23 novembre	GRANDE NEIGE 8 décembre	HIVER PLEIN 22 décembre <i>Solstice</i>	PETIT FROID 6 janvier	GRAND FROID 22 janvier

Enfin, les Coréens non plus que les Chinois ne font usage de l'ère, c'est-à-dire, d'un fait principal à partir duquel on compte tous les autres, comme la création du monde, la fondation de Rome, la naissance de Jésus-Christ, l'hégire de Mahomet. Ils ont cherché à la remplacer par un cycle de soixante ans, usité dans les livres, les lettres, la conversation, lorsqu'il s'agit de désigner l'âge des individus, la date d'un fait, d'une lettre, etc.

Cette manière de supputer les années est très ancienne (2637 av. J.-C.). Le 75^e cycle finissait le 7 février 1863, aboutissant ainsi à une période de 4 500 ans. Seulement, comme les peuples qui s'en servent n'ont pas pris la précaution très simple d'assigner un numéro d'ordre à chaque révolution cyclique, on voit du premier coup d'œil combien leur chronologie doit être embrouillée, si l'on remonte tant soit peu le cours des siècles. Pour remédier à cet inconvénient, ils ont imaginé de joindre au nom de l'année du cycle celui de l'empereur chinois qui régnait alors. En recourant à l'histoire des dynasties chinoises, on peut donc tirer parti du cycle de soixante ans.

Le *ri* ou *ly* est la mesure itinéraire légale coréenne; il représente un peu plus de 4 kilomètres, ou une forte lieue. Toutefois, cette mesure varie selon les provinces; elle augmente de longueur à mesure qu'on s'écarte de la capitale.

Le *kil*, ou hauteur d'homme, sert à mesurer la hauteur et la profondeur. Le *pal*, ou brasse, s'emploie pour la mesure de longueur. Enfin, le pied, *tja*, qui est le tiers de la brasse, est l'unité plus universellement employée que cette dernière mesure, bien qu'il varie d'une province à l'autre et qu'il soit plus ou moins long, suivant qu'il s'agit de mesurer de la toile, du bois, de la soie, etc.

Les mesures de capacité sont : le *hop*, ou poignée, qui égale dix *toi*; dix *toi* égalent un *mal*, ou boisseau. Vingt *mal* ou boisseaux égalent un *syem* ou sac. L'eau-de-vie se mesure dans une petite tasse qui doit contenir dix mille grains de millet (*tgyong-tja*). Le vin de riz et les autres mesures de litre se mesurent à la tasse, qui équivaut à un cinquième de litre.

Les mesures agraires sont : le *sim-tjik-iji*, étendue de terrain où l'on peut semer un sac de riz; le *ma-tjik-iji*, où l'on peut en semer un boisseau; le *toi-tjik-iji*, où l'on peut en semer

un *toi*; et enfin, le *hap-tjik-iji*, où l'on peut en semer une poignée.

La balance coréenne ressemble à ce que nous appelons ici la balance romaine. La lare, *keun*, de 16 onces, *niamg* (38 grammes), est l'unité de poids.

Enfin, pour en finir avec ces données un peu arides, mais importantes à connaître en ce moment où les puissances civilisées vont entrer en relation avec la Corée, nous ajouterons que la sapèque, *poun*, est l'unique monnaie frappée du pays; elle a la forme de la sapèque chinoise, bien qu'elle soit plus grosse et de meilleur titre. Cent sapèques équivalent à peu près à 1 fr. 20. Pour les transactions, on se sert encore de l'argent brut en lingots et en morceaux, qui se livrent au poids.

Mais il est temps maintenant d'aborder la seconde partie de notre récit.

DEUXIÈME PARTIE

RELATIONS DE LA CORÉE AVEC LES PUISSANCES CIVILISÉES

CHAPITRE PREMIER

La première guerre de l'opium. — Rôle qu'y joue la France.
— Elle obtient des traités favorables à son commerce et à ses missionnaires. — Il lui faut une station pour veiller à l'exécution de ses traités.

« L'année 1842 restera célèbre dans l'histoire des relations de l'Europe avec l'extrême Orient. Pour la première fois, les Européens, ou, selon l'expression chinoise, les Barbares de l'Occident, se trouvèrent directement aux prises avec le Céleste Empire, et montrèrent à l'Asie étonnée l'incroyable faiblesse de ce colosse aux pieds d'argile, pourri d'orgueil et d'immoralité (1). »

Personne n'ignore les motifs qui déterminèrent l'Angleterre à entreprendre contre la Chine cette guerre qui a retenu le nom de *première guerre de l'opium*.

(1) *Histoire de l'Église de Corée*, par Ch. Dallet, missionnaire apostolique.

La France ne s'y trouvait pas mêlée. Toutefois, le gouvernement du roi Louis-Philippe comprit qu'il était de notre intérêt que nous ne restassions point tout à fait étrangers aux graves événements qui se passaient à cette extrémité du monde : il y envoya, pour en surveiller le dénouement, la frégate *l'Érigone*, sous les ordres du capitaine de vaisseau Cécile, et *la Favorite*, sous ceux du capitaine Page. Ces deux navires vinrent mouiller, le 7 septembre 1841, dans la rade de Macao, au moment où les Anglais poussaient très activement la guerre.

Reçu avec la plus honorable distinction par le commandant de l'escadre anglaise, sir William Parker, le commandant Cécile put assister aux différentes péripéties de cette guerre, qui, commencée le 4 juillet 1840, se termina par le traité de Nan-king, signé à bord du *Cornwallis*, le 29 août 1842.

Dans ce traité, tout commercial, le gouvernement britannique n'avait pas voulu se montrer exclusif par un article spécial, il avait stipulé que les facilités accordées à son commerce seraient étendues à toutes les autres grandes puissances maritimes.

Mais était-il de l'honneur de la France d'ac-

cepter ces avantages de la dédaigneuse munificence d'une marine rivale? et ce traité, purement commercial, qui satisfaisait la Grande-Bretagne, était-il tout ce que devait demander, dans ces circonstances, notre génie politique? Le commandant Cécile ne le pensa point.

De concert avec M. de Ralti-Menton, notre consul à Canton, il s'empessa tout d'abord de réclamer du gouvernement de Pé-King que, par un traité spécial, les faveurs accordées aux Anglais fussent étendues à nos nationaux.

En conséquence, le 10 septembre 1843, les droits de la France furent solennellement reconnus; et, le 24 octobre 1844, un traité fut rédigé et signé à Wampoa, par les soins de M. de Lagrenée, que M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, avait envoyé en Chine, avec une nombreuse suite, en qualité d'*envoyé extraordinaire*.

Ce premier point réglé, M. de Lagrenée, bien qu'il n'eût reçu de son gouvernement aucune instruction spéciale, mais suivant en cela la pente ordinaire de notre politique, réclama pour nos missionnaires la liberté de prêcher et d'enseigner, et, pour les sujets du Céleste Empire, celle d'embrasser la foi catholique. Sa persévé-

rance surmonta les répugnances de la cour de Pé-King : par un édit solennel, la liberté fut, une fois encore, rendue au christianisme en Chine.

Mais il ne suffisait pas d'avoir échangé ces traités ; il fallait encore prendre des moyens efficaces pour qu'ils ne devinssent pas, à la première occasion, lettre morte.

Pendant cette dernière campagne, le commandant Cécile avait trop bien appris à connaître le sans-gêne avec lequel les Orientaux se montrent contempteurs de la foi jurée, et comment, quand les circonstances leur paraissent favorables, ils savent éluder ou déchirer les traités, pour ne pas être convaincu que les énormes concessions arrachées à leur orgueil par la seule influence de la France, n'auraient d'effet qu'autant que l'on maintiendrait ces mandarins fourbes et sceptiques avec lesquels on avait traité.

Il partageait, du reste, complètement à ce sujet l'opinion du ministre plénipotentiaire d'Espagne, M. Sinibaldo de Mas : « Je l'ai déjà dit et je le répète, un traité, pour les Chinois, n'est pas autre chose qu'un acte de concession de certaines grâces en faveur d'un roi de l'Europe qui les sollicite, ou en faveur de ses sujets ;

et, par conséquent, il n'est pas étrange, qu'en certaines occasions ils se figurent avoir le droit de retirer des faveurs qu'antérieurement ils avaient cru opportun d'accorder. »

D'autres pensées sollicitaient encore le commandant Cécile. Il voyait les Russes s'avancer à pas lents mais assurés vers la grande muraille chinoise, poser sur les rives de l'Amour des postes militaires, s'immiscer dans les affaires du Japon, encore fermé à tous les Européens, et enfin, entretenir à Pé-King même une mission composée de quelques ecclésiastiques et de quelques laïques.

De leur côté, les Anglais, dont la puissance semblait décroître aux Indes, tournaient vers la Chine des regards plus attentifs. Il paraissait évident que désormais leurs efforts ne tendraient plus que vers ce but unique : transporter en Chine, pays riche et encore inexploité, leur puissante organisation coloniale des Indes. Par la Birmanie, ils allaient bientôt atteindre les provinces méridionales de l'empire ; déjà ils touchaient au Thibet, et leur dernier traité venait de leur donner la propriété de l'île de Hong-Kong.

Les Portugais occupaient Macao, et parta-

geaient avec les Hollandais la possession des îles Malaises.

Enfin, les Américains du Nord venaient à leur tour, nouveaux envahisseurs, d'entrer en lice. Une circulation active commençait à s'opérer entre les ports de la Californie et ceux de la Chine; les ports du Japon allaient devenir nécessaires au développement de ces relations. Aussi était-il évident, aux yeux des moins clairvoyants, que les États-Unis ne cherchaient qu'un prétexte pour rompre, à leur profit, les barrières derrière lesquelles le gouvernement du mikado prétendait vivre isolé.

La France seule ne possédait dans ces mers lointaines aucune colonie, aucun comptoir, aucun poste qui, le cas échéant, pût offrir un abri.

Par l'influence morale qu'elle exerçait dans ces contrées, son autorité était respectable, sans doute; mais était-ce suffisant pour nous mettre à même de profiter des avantages qu'à un moment donné les circonstances pouvaient nous offrir, et pour veiller à la fidèle exécution des traités que nous venions de signer avec la cour de Pé-King? Non : il était indispensable que nous aussi nous eussions notre colonie dans

ces mers, et que cette colonie fût située le plus favorablement possible.

Telles étaient les pensées du commandant Cécile, et c'est dans ce but qu'il fixa les yeux sur les îles de Lou-Tchou.

Ces îles, avec celle de Madjico-Sima, forment le royaume oukinien. Elles jouissent d'un climat incomparable, et les productions des zones tempérées se mêlent dans leurs plaines fertiles à celles des contrées tropicales. Situées au sud du Japon et presque à l'entrée de la mer Jaune, en même temps que sur la route de la Chine à l'Amérique et à toutes les îles du Pacifique, offrant aux navires des ports spacieux et d'un accès facile, elles réunissent toutes les conditions désirables pour la prospérité d'une colonie, qui eût été tout à la fois un comptoir commercial de la plus haute importance et un poste militaire, d'où nos forces, au moment opportun, eussent pu être portées avec promptitude et facilité sur le point où leur présence immédiate eût été jugée nécessaire.

Certes, M. le commandant Cécile n'était pas le seul qui eût considéré d'un œil de convoitise cet entrepôt naturel du commerce de la Chine, de la Corée et du Japon : toutes les

grandes puissances maritimes en ambitionnaient la possession. Mais les mêmes causes qui les avaient fait échouer, vinrent également contrarier les plans de M. le commandant Cécile, et le forcer à y renoncer.

« Les relations commerciales, » a écrit M. Julien de la Gravière, « voilà surtout ce que dans les îles Lou-Tchou on tient à éviter. Dès qu'on parle aux autorités de Choui de traités ou d'échanges, ils supplient le Ciel de détourner d'eux ce malheur. Regardant de loin la terre occidentale, allumant les bâtonnets, saluant de la tête et des mains, ils implorent, comme le bienfait d'une création nouvelle, l'oubli et l'indifférence de l'Europe. Le vil royaume, disent-ils, est une terre aussi petite que le coquillage *fama-goundi* (ordure du rivage); il ne possède ni or, ni argent, ni cuivre, ni fer, ni étoffes de coton, ni étoffes de soie. Les grains n'y abondent pas; souvent des tempêtes et des sécheresses détruisent les moissons: il faut alors se nourrir de *sontitsi* (racine de bruyère), et encore le peuple ne peut-il en avoir à satiété. Le riz, apporté par les marchands de Tou-Kia-La, sauve seul, en ces occasions, la vie des habitants. Si le vil royaume d'Oukinia voulait faire

alliance avec d'autres nations, les Japonais ne permettraient plus aux navires de Tou-Kia-La de venir à Nafa-Kiang. Les choses nécessaires aux mandarins et au peuple, on ne pourrait se les procurer nulle part : le royaume ne pourrait plus subsister. Comment peut-on proposer des traités de commerce à un aussi pauvre peuple ?

« C'est par cette humilité, cette affectation de misère, que les mandarins de Lou-Tchou croient pouvoir se défendre de l'esprit envahissant de l'Europe. A la puissance redoutable de nos navires, ils opposent un peuple désarmé ! Ils font reculer la force devant cette faiblesse si humble, devant cette politique si inoffensive. L'épée de Richard fendait une masse de fer ; elle n'eût point divisé un voile de soie. »

Force fut donc au commandant Cécile de renoncer à ses projets de colonisation dans ces îles ; c'est alors que, pour les accomplir, il jeta les yeux sur la presqu'île de Corée.

Dès l'année 1842, à son arrivée dans les mers de la Chine, le commandant Cécile avait eu la pensée de forcer la barrière que l'égoïsme et le despotisme du roi de Corée et de son gouvernement avaient élevée entre ce royaume et le reste du monde.

Il s'était adressé à M. Libois, procureur de la Société des missions étrangères à Macao, pour avoir des interprètes; celui-ci, espérant pouvoir renouer avec l'Église de Corée des relations interrompues depuis plusieurs années déjà, lui confia avec la plus grande joie un jeune Coréen, du nom d'André Kim, qu'il instruisait à la procure avec un autre de ses compatriotes, Thomas T'soi. Toutefois, comme André ne parlait que très peu le français, et qu'il lui fallait se servir de la langue latine pour interpréter le coréen, le P. Maistre l'accompagna, avec mission de pénétrer lui-même en Corée, s'il en trouvait l'occasion.

Ils s'embarquèrent tous deux à bord de *l'Érigone*, le 22 février 1842. Le 29 juin, la corvette mouillait à l'embouchure du fleuve Bleu, et le 22 août, *la Favorite*, qui avait reçu à son bord Thomas T'soi et le P. de la Brunière, vint l'y rejoindre.

Sur ces entrefaites, le traité de Nan-King venait de terminer la guerre, et des considérations diplomatiques de la plus haute importance forcèrent le commandant Cécile à redescendre vers les provinces chinoises du Sud.

CHAPITRE II

Comment s'est fondée l'Église de Corée. — Les premiers missionnaires. — Ils sont mis à mort. — L'amiral Cécile intervient en Corée. — Martyre d'André Kim.

L'histoire de l'Église de Corée se trouve intimement liée à celle de nos relations diplomatiques avec ce royaume : nous devons donc en dire au moins quelques mots.

Des missionnaires, venus des extrémités de l'Occident, n'apportèrent point péniblement l'Évangile en Corée, comme au Japon et dans l'Annam. Non : la foi y germa tout à coup, spontanément, comme dans une terre qui lui était propre.

En l'année 1780, le Coréen Pic-Ki, lettré célèbre, ouvre par hasard un volume chinois où se trouvaient exposées la doctrine et la morale du christianisme. Ravi d'admiration à la lecture de ces maximes, qu'il trouve bien supérieures à celles qu'il a étudiées jusqu'alors dans les autres philosophies, il est désireux de les connaître plus à fond. Un de ses amis, lettré comme lui,

doit cette année même accompagner à Pé-King l'ambassade annuelle; il va le trouver, lui fait part de la découverte qu'il vient de faire d'une doctrine merveilleuse, et le conjure de se mettre en relation avec les chrétiens, aussitôt arrivé à Pé-King, et de lui rapporter des livres plus complets sur leur religion.

Le lettré accomplit sa promesse : il se met en rapport avec l'évêque catholique, l'illustre Gouvéa, visite les églises, assiste aux cérémonies du culte, étudie la doctrine, et enfin, la veille de son départ, reçoit le baptême avec le nom de Pierre.

Le voici de retour à Séoul. Il raconte à Pic-Ki toutes les merveilles qu'il a vues, et lui remet des livres en grand nombre, des croix, des images, et divers présents que lui ont fait les missionnaires. Puis, peu de temps après, il le baptise et lui donne le nom de Jean-Baptiste. Un autre lettré de leurs amis, Kouem-II-Sin-I, reçoit également le baptême avec le nom de François-Xavier. Puis ces trois hommes, transformés en apôtres, s'en vont par les villes et les campagnes, prêchant la doctrine nouvelle, instruisant et baptisant.

C'est ainsi que fut fondée cette chrétienté,

qui, pendant le long espace de cinquante-six années, vécut séparée du reste de l'Église, sans évêques et sans pasteurs. Et cependant, malgré les persécutions épouvantables qui l'éprouvèrent à diverses reprises, elle comptait dix mille enfants fervents et instruits, quand, en 1831, elle fut érigée par le Saint-Siège en vicariat apostolique, et confiée au zèle des prêtres de la Société des missions étrangères de Paris.

Mgr Bruguière, nommé vicaire apostolique de cette nouvelle mission et sacré évêque de Capse *in partibus*, reçut à la même époque l'ordre d'y pénétrer. Il partit aussitôt, atteignit la frontière de son diocèse, après un long et pénible voyage de deux années à travers la Chine, et, nouveau Moïse, succomba aux portes de la terre promise sans pouvoir y entrer.

Le 12 janvier de l'année 1836, le P. Maubant, plus heureux que son évêque, parvint à franchir la terrible frontière et à pénétrer enfin en Corée. Le 15 janvier de l'année suivante, le P. Chastan réussissait à son tour à franchir le fleuve du Canard vert. Enfin, quelques mois plus tard, le 30 décembre, Mgr Imbert, sacré second évêque de Capse, venait rejoindre les deux missionnaires à Séoul.

Jusqu'alors aucun pied européen n'avait foulé cette terre mystérieuse et inhospitalière!

Mais lorsque les courageux apôtres eurent franchi ces barrières, elles se refermèrent derrière eux. Depuis six années on n'avait pas reçu de leurs nouvelles, quand tout à coup, à la fin de 1842, on apprit en Chine qu'ils avaient été décapités par ordre du gouvernement coréen.

L'évêque se livra le premier; puis, voyant que ce sacrifice ne suffisait pas à assouvir la fureur des persécuteurs, il écrivit cet ordre à ses deux missionnaires: « Dans les cas extrêmes, le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis: si donc vous n'êtes pas encore partis, venez avec le préfet Son-Kic-Hong (le capitaine chargé de les arrêter); mais qu'aucun chrétien ne vous suive. »

Les deux missionnaires se levèrent, et vinrent se mettre à la discrétion du mandarin: le 30 septembre, ils furent décapités avec leur évêque.

Quand l'amiral Cécile apprit ces fâcheuses nouvelles, il résolut d'aller demander compte au gouvernement de Corée du sang de nos compatriotes.

Mais les négociations entamées avec la Chine

au sujet des traités que le commandant en chef français voulait lui faire signer avec la France, et diverses missions dont il était chargé dans ces mers, l'obligèrent à ajourner cette expédition. Ce ne fut qu'en 1846, après les tentatives infructueuses faites aux îles Lou-Tchou, qu'il se dirigea vers la Corée, avec la ferme intention de profiter du prétexte fourni par le meurtre des trois missionnaires français, pour obtenir enfin la réalisation du projet qu'il poursuivait depuis le commencement de sa croisière. Le 1^{er} juin 1846, il se présenta avec sa division devant l'île Or-Ien-To, et fit remettre aux mandarins, pour qu'ils la fissent parvenir au roi de Corée, une lettre écrite en chinois, dans laquelle il disait :

« Par l'ordre du ministre de la marine de France, le contre-amiral Cécile, commandant l'escadre française en Chine, est venu pour s'informer d'un attentat odieux, qui a eu lieu le 14 de la huitième lune de l'année kei-haï. Trois Français, Imbert, Chastan et Maubant, honorés dans notre pays pour leur science et leurs vertus, ont été, on ne sait pourquoi, mis à mort en Corée. Dans ces contrées de l'Orient, le contre-amiral ayant pour devoir de protéger

les gens de sa nation, est venu ici s'informer du crime qui a mérité à ces trois personnes un sort aussi déplorable. Vous me direz peut-être : « Notre loi interdit l'entrée du royaume à tout « étranger ; or ces trois personnes, l'ayant transgressée, ont subi la peine de leur transgression. » Et le contre-amiral vous répond : « Les Chinois, les Mandchoux et les Japonais « entrent quelquefois témérairement chez vous ; « loin de leur faire du mal, vous leur fournissez les moyens de retourner en paix dans « leur famille. Pourquoi n'avez-vous pas traité « ces étrangers comme les Chinois, les Mandchoux et les Japonais ? » Nous croyions que la Corée était la terre de la civilisation, et elle méconnaît la clémence du grand empereur de France. Si vous voyez des Français s'en aller à des milliers de lieues de leur patrie, ne vous imaginez pas qu'ils cessent pour cela d'être Français et qu'on ne se soucie plus d'eux. Il faut que vous sachiez que les bienfaits de notre empereur s'étendent sur tous ses sujets, en quelque lieu qu'ils se trouvent. Si parmi eux se rencontrent des hommes qui commettent dans un autre royaume des crimes punissables, tels que le meurtre, l'incendie ou autres, et qu'on les

châtie, notre empereur laisse aller la justice ; mais si, sans sujet et sans cause, on les met tyranniquement à mort, alors, justement indigné, il les venge de leurs iniques oppresseurs. Persuadé que, pour le moment, les ministres ne peuvent promptement me répondre sur le motif qui m'a amené dans ces parages, savoir : la mort infligée par les Coréens à trois docteurs de notre nation, je pars. L'année prochaine, des navires français viendront de nouveau chercher la réponse. Seulement, je leur répète qu'ayant été clairement avertis de la protection bienveillante que notre empereur accorde à ses sujets, si par la suite une pareille tyrannie s'exerce de la part des Coréens sur quelque'un d'entre eux, certainement la Corée ne pourra éviter d'éprouver de grands désastres ; et quand ces désastres viendront fondre sur leur roi, sur les ministres et les mandarins, qu'ils se gardent bien de les imputer à d'autres qu'à eux-mêmes : ils seraient punis, et cela pour s'être montrés cruels, injustes et inhumains. — L'an 1846 du salut du monde, le 8^e de la cinquième lune. »

A l'époque où cette lettre fut remise au gouvernement coréen, le prêtre André Kim, le même que nous avons vu accompagner le contre-

amiral en qualité d'interprète, était alors dans les fers avec un grand nombre de chrétiens. Il rend compte, en ces termes, de l'impression qu'elle produisit sur le gouvernement :

« Le juge m'annonce que trois navires de guerre ont mouillé près de l'île Or-Ien-To; il les croit français. « Ils viennent », me dit-il, « par ordre de l'empereur de France, et menacent la Corée de grands malheurs ; deux sont partis, en assurant qu'ils reviendront l'année prochaine ; le troisième est encore dans la mer de Corée. » Le gouvernement paraît terrifié. On se rappelle la mort des trois Français martyrisés en 1839. On me demande si je sais le motif pour lequel ces navires sont venus. Je leur répons que je n'en sais rien, qu'au reste il n'y a rien à craindre, car les Français ne font aucun mal sans raison. Je leur ai parlé de la puissance de la France et de la générosité de son gouvernement. Ils paraissent y ajouter foi ; cependant ils m'objectent qu'ils ont tué trois Français et qu'ils n'ont pas été punis. »

Trois jours après, Kim ajoutait en post-scriptum à cette même lettre, adressée à son évêque, Mgr Ferréol : « J'acquies aujourd'hui la certitude que des navires sont venus en

Corée. Ils peuvent facilement nous délivrer; mais, s'ils se contentent de menacer et s'en retournent ainsi, ils font un grand mal à la mission, et m'exposent à des tourments terribles avant de mourir. »

Certes, l'amiral ne savait point toutes ces choses : il pensait que le temps n'était pas encore venu d'agir énergiquement ; peut-être n'avait-il pas non plus suffisamment mûri son projet. Quoi qu'il en soit, il quitta la côte coréenne. Quelques jours après, la tête d'André Kim tombait sous le glaive ; et l'amiral Cécile, rappelé en France, cédait au capitaine de vaisseau Lapierre le commandement de la station des mers de Chine. C'était au mois de janvier 1847.

CHAPITRE III

Naufrage de la *Gloire* et de la *Victorieuse*. — Échange de lettres entre le gouvernement coréen et le commandant Lapierre. — Liberté relative accordée aux missionnaires. — Intervention généreuse de M. de Montigny en faveur de naufragés français.

Le 9 août de la même année, M. le commandant Lapierre, qui avait arboré son guidon sur la frégate *la Gloire*, accompagné de M. le capitaine de vaisseau Rigault de Genouilly, commandant la frégate *la Victorieuse*, parut sur la côte orientale de Corée. Il venait savoir l'effet qu'avait produit sur le gouvernement la lettre du contre-amiral Cécile et chercher une réponse.

A cette époque, la carte hydrographique de ces parages était fort incomplète : la frégate *l'Alceste* et le brick *la Lyra*, qui, en 1816, amenèrent en Chine lord Amherst, n'avaient fait de ces côtes qu'un très rapide et très vague croquis.

Le 10 août, les deux navires s'avançaient de conserve vers la baie de Basil-Hall, que le capitaine auquel elle doit ce nom indique comme

un mouillage excellent, où il avait trouvé de soixante à quatre-vingts pieds d'eau. Ils étaient à 35° 45' de latitude nord et 123° 86' de longitude est. Rien n'annonçait la présence d'un danger, lorsque tout à coup les deux navires touchèrent à la fois.

« La corvette », raconte M. de la Gravière, « était à un mille en avant, sondant et signalant le fond. Le vent sud-ouest soufflait avec force, la mer était grosse, les deux navires étaient emportés par un sillage rapide, bien qu'ils eussent deux ris pris aux huniers. Tout à coup les signaux et les manœuvres de *la Victorieuse* indiquent que la route est dangereuse à tenir. On veut serrer le vent, revenir sur ses pas ; mais le courant contraire et la grosse mer repoussent la frégate et la corvette. Chaque bordée les enfonce davantage dans l'impasse où elles sont engagées : elles s'échouent. C'était le moment de la haute mer et la veille de la nouvelle lune. La mer baissa ce jour-là de 18 pieds ; le lendemain, de plus de 21. La corvette demeura complètement à sec ; la frégate n'eut plus autour d'elle que quelques pieds d'eau. Aucun effort humain ne pouvait sauver ces deux navires, bientôt ouverts et brisés par la vague. »

Le 11, la brise tomba un peu, et l'on employa la journée à retirer des vaisseaux naufragés les provisions, les munitions et les armes. Le 12, les marins, au nombre de plus de sept cents, opérèrent leur débarquement sur l'île de Ko-Koum-To (ou Kohoum-San); et, le 13 au soir, les deux commandants quittèrent les derniers leurs navires. On n'eut à déplorer que la perte de deux matelots de *la Victorieuse*, qui se noyèrent en allant au large porter une ancre destinée à relever la corvette.

Les Français s'installèrent sans difficulté dans l'île de Ko-Koum-To, qu'ils surnommaient *l'île du Campement*, et ils commencèrent aussitôt à s'y retrancher. Grand fut l'étonnement des Coréens quand, arrivant de la terre ferme, dans des intentions évidemment hostiles, ils les trouvèrent en aussi bon état de défense. On leur demanda du riz et quelques provisions; ils promirent d'en rapporter, et on les menaçait d'aller en chercher, s'ils n'accomplissaient point leur promesse.

Cependant le gouvernement de Corée avait donné les ordres les plus sévères pour que les faits et gestes des *Barbares* fussent activement surveillés, et que, d'autre part, ils n'eussent

aucune relation avec les indigènes. Cette consigne fut si strictement exécutée, que le P. Maistre et le prêtre coréen Thomas T'soi, qui s'étaient embarqués à bord de *la Gloire*, pensant trouver l'occasion de pénétrer en Corée, ne purent, pendant près d'un mois qu'ils demeurèrent dans l'île, s'aboucher avec aucun chrétien.

Sur ces entrefaites, MM. Delapelin et Poide-loue, lieutenants de vaisseau, étaient partis successivement sur des canots équipés à la hâte, afin d'aller à Chang-Haï chercher du secours. Ils accomplirent heureusement cette traversée de plus de cent vingt lieues. Quinze jours après leur départ, le capitaine de la marine anglaise, lord Marqu'har, se présenta avec sa division, composée de la frégate *la Dædalus* et des bricks *l'Espiègle* et *le Childers*, pour protéger les naufragés. Le 12 septembre, les équipages de *la Gloire* et de *la Victorieuse* avaient évacué l'île coréenne.

C'est alors que le gouvernement coréen, craignant une nouvelle visite des *Barbares*, se décida enfin à répondre à la lettre du contre-amiral Cécile; cette réponse parvint au commandant Lapierre par la voie de Pé-King.

Nous ne pouvons citer ici, à cause de sa longueur, cette note diplomatique de la cour de Séoul. Elle est écrite en un style plein d'arrogance, qui montre à quel point le départ du contre-amiral et le naufrage des deux navires français avaient surexcité cet orgueilleux gouvernement.

« La lettre qui nous a été remise », y est-il dit, « ne l'ayant pas été avec les formalités voulues, nous n'étions pas tenu d'y répondre. En l'année kei-haï, nous avons effectivement fait arrêter et exécuter trois étrangers ; mais c'étaient des vauriens associés avec des rebelles, des impies et des scélérats. Du reste, dans leur interrogatoire, ils n'ont pas dit qu'ils étaient Français ; et, l'eussent-ils avoué, comme nous entendons parler de votre pays pour la première fois, comment aurions-nous pu ne pas appliquer notre loi, qui défend d'entrer clandestinement dans notre royaume?..... »

M. Lapierre répondit à cette lettre par la même voie : « Dans les premiers mois de 1848, un navire de guerre français ira en Corée pour chercher tout ce qui a été laissé sur l'île de Ko-Kun-To. Quant aux raisons alléguées par le gouvernement coréen pour se défendre du

meurtre des Français, elles ne sont pas acceptables. Si, à l'avenir, un Français est arrêté en Corée, on devra le renvoyer à Pé-King ; en agissant autrement, on s'exposerait aux plus grands malheurs... »

Quand le commandant rentra en France, peu de temps après, la révolution de 1848 venait d'éclater : on ne songea plus à la Corée.

Après avoir enregistré rapidement ces divers événements, M. Dallet, se rendant ici l'organe de tous ses confrères, fait de nos officiers de marine cet éloge, que nous ne pouvons passer sous silence.

« Nous devons payer un juste tribut de reconnaissance », dit-il, « aux officiers français qui, à cette époque, représentèrent la France dans l'extrême Orient. Avec des moyens d'action très limités, avec la crainte continuelle de dépasser leurs instructions et d'encourir un blâme sévère pour des actes du patriotisme le plus éclairé, ils surent se montrer dévoués à la sainte cause des missions, et trouver les moyens de favoriser les prédications de l'Évangile. Leurs noms seront toujours chers aux Églises de l'extrême Orient ; et, malgré tous les désastres qui ont suivi, la mission de Corée, en particulier, n'ou-

bliera pas ce qu'ils ont fait et surtout ce qu'ils voulaient faire pour elle. »

Depuis cette époque (1848), un certain nombre de missionnaires avaient réussi à pénétrer de nouveau en Corée, et y continuaient l'œuvre de leurs trois confrères martyrisés en 1839. Ils travaillaient dans l'ombre et le silence. Le gouvernement soupçonnait leur présence; mais il ne les recherchait pas; il aimait mieux fermer les yeux. Craignait-il d'attirer de nouveau les navires des *Barbares*? Peut-être aussi avait-il perdu toute crainte de ces *Barbares*, dont l'intervention en faveur de leurs compatriotes mis à mort n'avait abouti qu'à de vaines menaces.

Enfin, pour ne rien oublier des rapports de la France avec la Corée, citons ici un fait en l'honneur de M. de Montigny, notre consul à Chang-Haï en 1851.

Cette même année, il apprend qu'un baleinier français, battu par la tempête, a été jeté sur les côtes de cette presqu'île inhospitalière; le navire a été pillé, puis brûlé, et les matelots, mis à la chaîne, courent les plus grands dangers. A cette nouvelle, M. de Montigny n'hésite pas: il loue une lorcha, sur laquelle il s'embarque avec quelques matelots résolus, et,

accompagné de deux Anglais de bonne volonté, il va hardiment réclamer ses compatriotes prisonniers, qu'il parvient à se faire rendre à force d'adresse et de patience.

CHAPITRE IV

Prise de Pé-King par la flotte anglo-française. — Contre-coup en Corée. — Visées coloniales de la France. — Tentatives des Russes pour pénétrer en Corée.

Nous voici arrivés à l'année 1860. On apprend tout d'un coup en Corée que les *diabes d'Occident*, au nombre de plusieurs milliers et montés sur de grands vaisseaux de guerre, ont envahi l'empire du Milieu, incendié le palais du *Fils du Ciel*, et que celui-ci, vaincu et tremblant, a dû s'enfuir et chercher un refuge vers les provinces du Nord.

Grande fut la panique en Corée à cette épouvantable nouvelle : le meurtre des trois Français, cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête, revint à la mémoire du roi et de ses ministres.

« Cet empire du Milieu, » écrivaient à cette époque les missionnaires, « qu'une tradition de dix siècles représentait aux Coréens comme invincible, avait été envahi et vaincu ; ses innombrables légions avaient été mises en

pièces par quelques bataillons européens ; le *Fils du Ciel lui-même*, dont la majesté, disait-on, faisait trembler la terre, avait été obligé d'accorder aux *Barbares*, maîtres de Pé-King, la liberté de la religion et celle du commerce. On avait entre les mains des copies de ce traité.....

« Dire la terreur folle, la consternation profonde qui se répandirent dans la capitale et dans tout le royaume, serait chose impossible. Toutes les affaires furent suspendues, les familles riches et aisées s'enfuirent dans les montagnes. Les ministres, n'osant eux-mêmes quitter leurs postes, firent partir en toute hâte leurs femmes, leurs enfants et leurs trésors. Des mandarins de haut rang se recommandaient humblement à la protection des néophytes, et faisaient des démarches pour se procurer des livres de religion, des croix ou des médailles pour le jour du danger ; quelques-uns même portaient publiquement à leur ceinture ces signes du christianisme.

« Les satellites, dans leurs réunions, se disculpèrent à qui mieux mieux de toute coopération aux poursuites dirigées contre les chrétiens et aux tortures qu'on leur avait infligées. Le peu le enfin semblait avoir perdu la tête. » (*Lettre d'un missionnaire.*)

Il n'est certes pas douteux que si, à ce moment, un seul navire de guerre se fût présenté en Corée, il n'eût obtenu immédiatement du gouvernement de Séoul un traité semblable à celui qui venait d'être conclu avec la Chine, et même la cession d'un territoire propre à l'établissement d'un poste stratégique et commercial, dont il n'était plus possible que nous pussions nous passer.

Personne n'ignore, du reste, que la Corée entrait dans le plan de colonisation que rêvait, à cette époque, Napoléon III. Madagascar, la Cochinchine et la Corée étaient les principaux points où la France devait définitivement planter son drapeau, pour de là rayonner dans les mers indiennes et y asseoir notre prépondérance d'une manière sérieuse.

Mais ces projets n'étaient pas mûris : on marcha à l'aventure. L'amiral Charner s'empara de Tourane; puis son successeur abandonna cette conquête pour s'emparer de Saïgon, et les provinces de la Basse-Cochinchine elle-même, si laborieusement conquises, allaient être rétrocédées à Tu-Duc, quand l'amiral de la Grandière en fut nommé gouverneur, et parvint à empêcher de commettre cette faute.

Quand les Coréens furent bien assurés que les forces alliées avaient quitté la mer Jaune, ils poussèrent un long soupir de soulagement. Tout rentra dans le calme ordinaire. Mais les ministres crurent néanmoins prudent d'ordonner aux mandarins militaires de remplir les arsenaux et d'exercer les milices, afin qu'on ne fût point surpris ; ceux-ci, bien entendu, saisirent avidement ce prétexte pour lever des contributions, qui prirent le chemin de leur cassette, au grand détriment du trésor royal.

La Russie prépare en Orient les fondements d'un empire vaste. Ses possessions, à l'heure présente, se terminent à la frontière même de la Corée, depuis que l'habileté du général Ignatieff a su arracher à la faiblesse de la Chine la possession des immenses territoires de la Mandchourie, que baigne à l'est la mer du Japon. Cette mer, on le comprendra facilement, elle veut s'en assurer le libre parcours, qui lui est nécessaire au double point de vue stratégique et commercial. Pour arriver à son but, elle patientera autant qu'il le faudra, mais elle y mettra de l'obstination. Déjà le Japon a payé son tribut au colosse moscovite. Vers l'année

1861, on trouve avec surprise le pavillon russe dans l'île fertile et riante de Tsou-Sima, cette belle terre japonaise, clef de la mer convoitée par les Russes.

Sir James Hope, amiral anglais, croisait dans ces parages, quand tout à coup, à son grand étonnement, il rencontre à Tsou-Sima trois vapeurs russes. En procédant à une information plus exacte, il se convainc que les Russes ont formé, dans le voisinage de Fu-Tchou, un véritable établissement. Sans doute pour éviter un conflit, ceux-ci renoncèrent alors à leur conquête.

Mais, en 1866, nous les retrouvons installés au milieu de la mer du Japon, dans la petite île de Ouen-San. De là ils envoient au gouvernement coréen une lettre dans laquelle ils réclament énergiquement la liberté du commerce et le droit pour les marchands russes de s'établir en Corée. Il paraît qu'en même temps des troupes passaient la frontière dans la province coréenne de Ham-Kieng, pour appuyer cette demande.

Le gouvernement coréen fut très ému de ces prétentions; mais, suivant la politique habituelle des nations asiatiques, il chercha le salut dans la temporisation, et paya de paroles le

gouvernement moscovite. « La Corée, » fut-il répondu, « étant tributaire de la Chine, ne pouvait faire aucun traité avec les étrangers sans l'autorisation de la cour de Pé-King. » Cependant, à la cour, grande était l'anxiété; les ministres ne cachaient pas leur inquiétude. C'est alors que quelques nobles de Séoul, chrétiens assez tièdes, du reste, pensèrent que l'occasion d'obtenir du gouvernement la liberté de conscience, et de se faire du même coup une grande réputation de patriotisme et d'habileté, était trop belle pour la laisser échapper. Ils présentèrent au prince régent un long mémoire, dans lequel ils exposaient que l'unique moyen de se soustraire aux envahissements de la Russie était de faire un traité avec la France et l'Angleterre; ce qui, selon eux, serait mené facilement à bonne fin par l'entremise des évêques.

Le régent fit prier les évêques de se tenir à sa disposition pour conférer avec lui sur cette grave affaire. En conséquence, Mgr Berneux, évêque de Capse et vicaire apostolique de la Corée, et Mgr Daveluy, évêque d'Acônes, son coadjuteur, se préparèrent à une entrevue décisive.

Le bruit que l'heure de la liberté religieuse

allait enfin sonner se répandit partout : les chrétiens étaient ivres de joie (on les comptait alors par milliers) ; on parlait déjà de bâtir à Séoul une grande église, digne de la capitale du royaume.

Mais voici que tout à coup ce beau rêve s'évanouit. Le réveil fut cruel ! Les Russes avaient disparu : la mort des missionnaires et la destruction complète de l'Église coréenne étaient résolues.

CHAPITRE V

Cruelle persécution. — Expédition de l'amiral Roze. —
Sa déplorable issue.

Le 8 mars de cette année 1866, Mgr B. Berneux, M. Ranfer de Bretenières, MM. Dorie et Beaulieu étaient décapités, après avoir souffert les plus cruelles tortures ; le 11 du même mois, MM. Pourthié et Petitnicolas périssaient du même supplice, et, le 30, c'était le tour de Mgr Daveluy et de MM. Huin et Aumaître. Seuls, MM. Ridel, Calais et Féron échappaient à la rage des persécuteurs, en se réfugiant au milieu des fauves, dans les montagnes du nord du royaume.

Cependant les chrétiens étaient arrêtés en masse, jugés sommairement et exécutés, sur leur refus d'apostasier : en 1870, on estimait à dix mille le nombre des malheureux qui avaient ainsi péri.

Le 15 juin 1866, M. Ridel parvenait à quitter la Corée ; il traversait, sur une mauvaise

barque, le golfe de Pé-King, et rejoignait, à Tien-Tsin, le contre-amiral Roze, alors commandant de la croisière française, qui, ému des malheurs dont était accablée cette pauvre Église, lui promettait d'aller bientôt y mettre un terme.

Pendant ce temps, le sang coulait toujours en Corée. A une dépêche de la cour de Pé-King, qui blâmait la conduite imprudente du gouvernement coréen et lui conseillait de traiter immédiatement avec les Français, le régent répondit orgueilleusement « que ce n'était pas la première fois que des Français étaient tués en Corée, et que jamais leurs compatriotes n'avaient réclamé; que, du reste, personne n'avait quoi que ce fût à voir dans ses affaires ».

Le 2 septembre, une goélette américaine, qui s'était jetée à la côte, à Pieng-An, était brûlée, et les vingt matelots qui la montaient cruellement massacrés.

Quelques jours plus tard, deux barques chinoises, sur lesquelles on trouva des tissus de fabrique européenne, subissaient le même sort.

Enfin, le 10 septembre, la corvette *le Primauquet*, l'avisos *le Déroulède* et la canonnière *le*

Tardif quittèrent la Chine, pour aller reconnaître la route de Séoul. M. Ridel faisait partie de cette expédition. Trois des chrétiens qui l'avaient ramené en Chine devaient servir de pilotes. La route reconnue et les sondages exécutés, la flottille regagna les côtes de Chine. Le 11 octobre, l'escadre quitta le port de Tche-Fou, et se dirigea vers la Corée. Elle était composée de la frégate *la Guerrière*, des corvettes à hélice *le Laplace* et *le Primauguet*, des avisos *le Déroulède* et *le Kien-Chan*, des canonnières *le Tardif* et *le Lebrethon*.

Ici nous laissons la parole à M. Ridel, aujourd'hui vicaire apostolique de la Corée. On lira avec intérêt le récit de cette expédition, à laquelle il assista, et dont les détails n'ont jamais été connus en France.

« Le samedi 13 octobre, l'escadre mouillait près de l'île Boisée. Il avait été décidé qu'on s'emparerait d'abord de Kang-Hoa : aussi, le 14, les deux avisos et les deux canonnières, remorquant toutes les embarcations où se trouvaient les compagnies de débarquement, remontèrent le détroit. La frégate et les deux corvettes, qui avaient un trop fort tirant d'eau, restèrent à l'ancre. On prit terre au-

près du village de Kak-Kok-Tsi, et le débarquement s'effectua sans qu'il fût besoin de tirer un seul coup de fusil : il n'y avait pas d'ennemis. A l'approche des Français, presque tous les habitants avaient pris la fuite ; quelques-uns, plus braves, étaient demeurés, mais ils se contentaient de faire de grandes protestations. On s'établit dans le village. Deux jours après, on entra dans la ville, qui avait voulu opposer quelque résistance. Quelques coups de fusil, que tuèrent trois ou quatre Coréens, mirent les autres en pleine déroute. On brisa la porte à coups de hache. La ville était à peu près déserte. Les troupes occupèrent immédiatement le palais du mandarin et les magasins du gouvernement.

« On y trouva des armes en abondance, des arcs et des flèches en très grand nombre, des sabres en fer que l'on ploie sans pouvoir les casser, des casques, des cuirasses d'un beau travail, mais excessivement lourdes ; environ quatre-vingts canons en cuivre et en fer, de différents calibres, mais en mauvais état ; une quantité considérable de fusils à mèche de toutes les dimensions. Les canons en cuivre se chargent par une cavité située près de la culasse,

dans laquelle on introduit une espèce de cartouche en fer ne contenant que de la poudre. On n'a vu aucun affût. Quelques fusils sont à plusieurs coups; ils ont plusieurs lumières sur le canon, de sorte qu'en mettant le feu successivement à chaque lumière, en commençant par la plus voisine de l'orifice, on a une série de décharges, ce qui doit être très dangereux (1). Il y avait aussi des quantités énormes de poudre. Quelques-uns des dépôts ont sauté, en produisant des secousses semblables à celles d'un tremblement de terre...

« Les Français demeuraient en tranquille possession de la ville, où personne ne les inquiétait. La masse de la population était trop effrayée pour y rentrer, et l'on ne put avoir que très peu de rapports avec les indigènes. En vain cherchait-on à les rassurer : ils n'avaient pas l'idée d'une pareille manière de faire la guerre; ils s'imaginaient que les vainqueurs, en s'emparant d'un pays, devaient nécessairement tout mettre à feu et à sang. Du reste, ils répétaient : « Pourquoi n'allez-vous pas à la capitale? A quoi vous sert de rester ici? Vous

(1) On voit qu'avant nous les Orientaux ont eu des canons se chargeant par la culasse et des fusils à répétition.

n'aboutirez à rien. Vous voulez tirer vengeance des massacres commis, et vous punissez de pauvres gens qui n'en sont nullement la cause et qui n'y ont pas pris la moindre part. »

« Un chrétien put arriver jusqu'à moi, la nuit, au camp de Kak-Kok-Tsi. Il dit que l'on rassembleait une armée considérable dans toutes les provinces de la Corée, que l'on fabriquait des armes jour et nuit, que l'on ramassait tous les morceaux de fer, même les instruments de labourage, pour en faire des sabres et des piques; que plusieurs points de la côte, entre autres la ville de Tong-Tsin, sur le continent, vis-à-vis de Kang-Hoa, étaient fortement gardés, et qu'on avait barré le fleuve, en coulant une grande quantité de barques, à une lieue en aval de Séoul. L'amiral, apprenant ces détails, résolut de pousser une reconnaissance dans les environs de Tong-Tsin.

« Cent vingt hommes furent envoyés à cet effet; ils gagnèrent le continent, vis-à-vis de la porte de Séoul. On nomme ainsi une arche en pierre, de forme ogivale, surmontée d'une toiture en pagode chinoise, qui commande la tête du chemin de la capitale. Autour de cette porte il y a un village et quelques fortifications.

« Lorsque nos marins voulurent débarquer, ils reçurent à l'improviste une décharge, qui leur tua trois hommes. Ils descendirent à terre néanmoins, et se rendirent maîtres de l'endroit, après avoir tué quelques Coréens et mis les autres en fuite; puis, ne jugeant pas prudent de pousser plus loin l'expédition, ils revinrent à bord, et demeurèrent en observation. Le soir, une partie de l'armée coréenne défila au fond de la plaine; mais quelques obus, lancés à propos, vinrent, à leur grande surprise, éclater près de leurs rangs. Étonnés et effrayés par l'effet de ces engins inconnus, ils rompirent bientôt leurs rangs et s'enfuirent sur le sommet des montagnes. Ils se montrèrent depuis, à plusieurs reprises, dans une gorge éloignée de deux mille mètres; mais le feu des canonnières les obligea de se retirer. La nuit, ils venaient allumer des feux de bivouac en différents endroits de la plaine, et, le jour, ils y plaçaient des mannequins habillés, afin de nous faire dépenser inutilement de la poudre et des boulets. Souvent on entendait le bruit de leurs canons: sans doute ils s'exerçaient au tir dans leur camp, derrière les montagnes. On nous a dit qu'ils avaient fabriqué des canons sur le modèle de

ceux qu'ils avaient pris à bord de la goélette américaine, brûlée par eux avec l'équipage, quelques mois auparavant, sur la côte de Pieng-An. Les canonnières étaient postées en différents endroits, pour empêcher la circulation des barques et tenir le blocus de la rivière de la capitale. Un certain nombre de jonques furent brûlées; mais les Coréens trouvaient moyen de passer pendant la nuit sur de petits canots.

« Pendant ce temps la persécution sévissait plus que jamais dans la capitale et dans les provinces. Le père du roi était furieux. Il avait fait écrire sur des poteaux qui sont à l'entrée de son palais, que tous ceux qui parleraient de faire la paix avec les Européens seraient considérés comme rebelles, et immédiatement exécutés.

« Le général Ni-Kieng-Ei avait envoyé à l'amiral, dès le 19 octobre, une longue lettre, dans laquelle, après avoir cité plusieurs sentences des anciens philosophes, il disait « que
 « ceux qui franchissaient les frontières d'un autre
 « royaume étaient dignes de mort; que les Euro-
 « péens étaient venus chez eux, s'étaient cachés
 « en prenant les habits et en parlant la langue
 « du pays, afin de leur enlever leurs richesses;

« que, par conséquent, on avait bien fait de les
« mettre à mort; que, si nous ne partions pas,
« nous devons craindre que le Ciel ne nous punit
« bientôt, etc. ».

« L'amiral répondit « qu'il était venu au nom
« de Napoléon, souverain du grand empire de
« France; que Sa Majesté, dont la sollicitude
« s'étendait sur tous ses sujets, en quelques lieux
« qu'ils fussent, voulait qu'ils fussent partout en
« sûreté, et traités comme il convenait à des
« citoyens d'un grand empire; qu'ayant appris
« que le gouvernement de Corée venait de mettre
« à mort neuf Français, il venait demander répa-
« ration : qu'on eût donc à lui remettre les trois
« ministres qui avaient contribué le plus à la
« mort de ces Français, et qu'on envoyât en même
« temps un plénipotentiaire pour poser les bases
« d'un traité; sinon, il rendait le gouvernement
« de Corée responsable de tous les malheurs
« qu'entraînerait la guerre ». Cette lettre de
l'amiral resta sans réponse.

« Les Coréens continuaient à se réunir sur
tous les points du voisinage. Un jour, un chré-
tien vint me dire que, la veille, trois cents
Coréens, chasseurs de tigres et habiles tireurs,
venaient de passer dans l'île, et que, la nuit sui-

vante, il en passerait encore cinq cents, qui iraient rejoindre les autres et s'enfermer dans la pagode de Trieun-Tong-Sa, dans l'île même de Kang-Hoa, à trois ou quatre lieues au sud de la ville. Je me hâtai d'en prévenir l'amiral. Ce jour-là même, une baleinière, qui faisait de l'hydrographie, avait été attaquée tout auprès de l'endroit où s'effectuait le passage. L'amiral résolut de faire attaquer cette pagode, et détacha à cet effet cent soixante hommes. Sur son ordre, j'accompagnai l'expédition, tant pour guider la marche que pour servir d'interprète.

« Nous partîmes à six heures du matin. L'avant-garde nous précédait de quelques pas; venait ensuite le commandant en tête de son détachement, puis quelques bagages et les chevaux qui portaient notre déjeuner. Nous n'avions pas d'artillerie, quoique la veille on eût parlé d'emmener quelques petites pièces; je ne sais pourquoi on changea d'avis. Nous allions assez doucement, nous reposant d'heure en heure. En suivant la grand'route, qui est assez belle, nous passâmes quelques collines, et nous aperçûmes bientôt les murailles qui longent le sommet des montagnes. Sur la route, presque toutes les maisons étaient désertes. Un habitant nous

dit que la veille il y avait beaucoup de soldats à la pagode. Nous vîmes en effet un certain mouvement aux environs, et plusieurs hommes qui gravissaient la montagne en se dirigeant vers la forteresse : car cette pagode est en réalité une petite place forte, habitée ordinairement par des *bonzes* soldats.

« Nous ne voyions pas la pagode même, car elle est placée dans un ravin, au milieu d'un cercle de montagnes, dont les sommets sont garnis de remparts de quatre mètres de hauteur, bâtis sans ciment, avec de grosses pierres entassées les unes sur les autres. On n'y pénètre que par une seule route facile : c'est celle que nous suivîmes, après avoir tourné à droite, afin d'attaquer du côté opposé à celui d'où nous venions. Il était onze heures et demie : quelques-uns proposèrent de déjeuner ; mais on trouva qu'il serait plus facile de s'établir dans la pagode, et de déjeuner dans le palais même de Bouddha. Nous quittâmes la grand'route, pour prendre le sentier qui conduit à la pagode. Un Coréen parut en armes tout près de nous : deux ou trois coups de fusil, tirés trop au hasard, ne purent l'atteindre ; trois de nos hommes se mirent à sa poursuite, mais il avait disparu.

Nous n'étions plus qu'à trois ou quatre cents mètres de la porte : nous nous reposâmes un instant.

« Nous avions devant nous une muraille épaisse et solide, qui fermait le ravin et s'élevait des deux côtés sur les pentes de la montagne. La porte, en pierres de taille, voûtée en plein cintre, n'avait pas de battants, comme c'est souvent le cas. Je considérais très attentivement ce qui se passait à l'intérieur. A notre arrivée, j'avais entendu quelques cris ; maintenant tout était muet comme dans un désert. On donna le signal d'avancer : un détachement prit à droite, pour gravir la colline ; le principal corps, précédé de l'avant-garde, se dirigea droit sur la porte. Nous n'étions pas à cent mètres, et l'avant-garde était beaucoup plus rapprochée, lorsqu'une décharge subite se fit entendre sur toute la longueur de la muraille. Les coups se mêlaient, se succédaient sans intervalle ; et les balles sifflaient de tous côtés, à nos pieds et sur nos têtes. Je me détournai, et vis presque tout le monde couché ; chacun se cachait où il pouvait, pour se mettre à l'abri et attendre la fin de la fusillade : j'en fis autant.

« Nos soldats ripostaient par un feu bien

nourri, tout en descendant chercher une position plus favorable. Mais que pouvaient leurs balles contre des murailles, et contre ces hommes dont on ne voyait que la tête? La surprise avait mis le désordre dans notre troupe; les commandements des chefs n'étaient pas exécutés, et bientôt tout le monde se trouva à une certaine distance, toujours sous le feu de l'ennemi, dont les balles venaient encore nous atteindre. Alors, les officiers ayant rallié leurs hommes, on s'embusqua derrière des cabanes, des fragments de rochers, des tas de paille, afin d'empêcher une sortie des Coréens, pendant que l'on transportait les blessés sur une colline située un peu en arrière. Ils étaient trente-deux, et les blessures de quelques-uns semblaient assez graves.

« Notre position devenait embarrassante. En défalquant les blessés et ceux qui en prenaient soin, il ne restait guère que quatre-vingts hommes en état de combattre. Si l'ennemi avait cherché à nous couper la retraite, il aurait pu réussir, ou du moins nous tuer beaucoup de monde. Les hommes n'avaient pas déjeuné, et le cheval qui portait notre repas avait passé à l'ennemi. Le docteur pansa les blessés; on

dressa des brancards, où étaient portés ceux qui ne pouvaient marcher, et nous pûmes enfin rejoindre la grand'route. Les hommes solides formaient l'arrière-garde, pour maintenir l'ennemi à une distance respectueuse. Trois fois les Coréens essayèrent de sortir; mais, à chaque tentative, ils perdirent plusieurs hommes, et finirent par renoncer à la poursuite. Du reste, ils étaient satisfaits, et, montés sur les murailles, ils poussaient des acclamations et des cris sauvages pour se féliciter de leur triomphe sur les *Barbares de l'Occident*.

« Je ne veux porter aucun jugement sur cette affaire. Peut-être cependant y avait-il quelque imprudence à lancer cent soixante hommes, sans un seul canon, contre une forteresse que l'on savait contenir au moins huit cents ennemis. Le premier débarquement et la prise de Kang-Hoa avaient offert si peu de difficultés, que l'on s'habitua à aller à l'attaque comme à une promenade. Cependant la résistance que l'on avait rencontrée à la porte de Séoul aurait dû donner à penser.

« Heureusement, nous n'avions pas un homme tué. Nous revînmes lentement au camp de Kak-Kok-Tsi, bien tristes et bien fatigués. Tous ont

été admirables d'attention et de charité pour les blessés, et j'étais ému jusqu'aux larmes en voyant avec quelle affection toute maternelle ces marins à rude écorce savaient soigner leurs compagnons.

« L'amiral, qui avait le pressentiment de quelque mésaventure, vint au-devant de nous avec une partie de son état-major. Il nous rencontra à une demi-lieue du camp. Il fut très affecté de ce mauvais succès, et adressa quelques paroles d'encouragement à chacun des blessés. Il était nuit lorsque nous arrivâmes.

« Le lendemain, à huit heures du matin, j'appris que l'on avait décidé l'évacuation immédiate. Les troupes qui étaient dans la ville de Kang-Hoa y mirent le feu, et se replièrent sur le campement près du rivage. La ville fut entièrement brûlée.

« Malheureusement, ce départ précipité ressemblait beaucoup à une fuite : car ce n'était certes pas en prévision d'une aussi promptre retraite que l'on avait commencé des travaux de fortification, tant à la ville que sur les collines voisines du camp. On avait voulu emporter de Kang-Hoa une grosse cloche de bronze ; elle était à moitié route, elle y resta, et les Coréens

ont dû la reprendre comme un trophée de leur victoire. Les troupes s'embarquèrent pendant la nuit, et le matin, à six heures, nous étions en route. Au coude du détroit, plusieurs forts tirèrent sur nous, et quelques boulets tombèrent à bord, mais sans blesser personne. Les canonniers ripostèrent énergiquement. Un peu plus loin, nous revîmes les murs de la pagode, qui n'est qu'à deux kilomètres du rivage. Notre retour fut une grande surprise pour la frégate et les corvettes. Beaucoup d'officiers disaient qu'on aurait dû faire sauter la pagode en la bombardant du rivage; d'autres soutenaient que c'était impossible. En somme, tous éprouvaient une pénible déception, et manifestaient leur dépit en termes assez peu mesurés. »

Ainsi se termina la troisième expédition française en Corée. Peut-être l'honneur de notre pavillon demande-t-il que ce ne soit pas la dernière. Quoi qu'il en soit, nous voulons, à la suite de ce récit, pour ceux de nos lecteurs qui aiment les contrastes, transcrire ici une note publiée dans le *Moniteur* du 17 janvier 1867.

«..... Le contre-amiral Roze ayant voulu s'assurer de l'état du pays, un détachement, commandé par le capitaine de vaisseau Olli-

vier, sortit de Kang-Hoa, et rencontra, à quelques kilomètres de la ville, des Coréens en grand nombre, retranchés dans une pagode fortifiée. L'ennemi, qui avait d'abord fait une sortie, fut repoussé, et se hâta de rentrer dans ses retranchements en abandonnant ses morts. Après une fusillade très vive, dans laquelle nous n'avons eu aucun homme tué, mais qui, malheureusement, nous a coûté quelques blessés, la colonne rentra le soir même à Kang-Hoa.

« Quelques jours après, le contre-amiral Roze, voyant que le gouvernement coréen ne donnait pas suite aux ouvertures auxquelles il avait dû croire en recevant une lettre du roi, se décida à quitter Kang-Hoa. Les approches de l'hiver se faisaient d'ailleurs déjà sentir, et il était à craindre que toute navigation de la rivière Salée ne fût bientôt interrompue : alors il ordonna la destruction de tous les établissements du gouvernement, ainsi que celle du palais du roi, et nos matelots retournèrent à bord des bâtiments mouillés dans l'île Boisée.

« Les caisses renfermant des lingots d'argent, représentant une valeur de cent quatre-vingt-dix-sept mille francs, des manuscrits et des livres qui peuvent offrir quelque intérêt pour

la science, ont été dirigées sur Chang-Haï, d'où elles seront transportées en France.

« Le contre-amiral Roze annonce également que les deux missionnaires qui étaient restés en Corée sont venus le rejoindre, après s'être fait débarquer à Tche-Fou.

« La destruction de Kang-Hoa, place de guerre importante, des poudrières et des établissements publics que renfermait cette ville, a dû prouver au gouvernement coréen que le meurtre des missionnaires français ne restait pas impuni. »

Le gouvernement coréen, qui ne lisait pas le *Moniteur*, triomphait : il avait repoussé, battu et chassé les *Barbares*; et cela, à côté de l'empire du Milieu, qui n'avait pas su leur résister.

CHAPITRE VI

Intervention des Américains. — Attitude des Russes.

Un nouveau triomphe allait rendre plus immuable que jamais dans sa politique, d'isolement le despote qui régnait en Corée.

Deux navires des États-Unis, qui avaient échoué sur la côte de ce royaume inhospitalier, furent pillés et livrés aux flammes, tandis que leurs malheureux équipages étaient massacrés. En 1871, une flottille américaine vint demander compte au gouvernement coréen de cet odieux attentat contre le droit des gens. Elle s'avança entre la terre ferme et l'île de Kang-Hoa, dans l'intention de négocier pacifiquement un traité pour la protection de ses naufragés. Tout à coup, au moment où elle s'y attendait le moins, la flotte fut attaquée. L'amiral Rodgers, croyant à une méprise, attendit vainement pendant dix jours les explications des mandarins ; puis, n'en recevant aucune, il fit

débarquer ses matelots sur l'île, et, le 10 juin, s'empara de trois forts.

Les papiers saisis prouvèrent que l'attaque avait eu lieu par l'ordre formel de la cour.

Lorsque l'amiral voulut entrer en pourparlers et qu'il proposa de rendre les blessés et les prisonniers, on lui répondit : « Faites de ces hommes ce que vous voudrez ; lorsque vous les relâcherez, nous les punirons. »

Dans ces conditions, il n'y avait qu'un parti à prendre : marcher sur la capitale et s'en emparer. Mais l'amiral Rodgers, qui du reste n'avait pas à sa disposition les forces suffisantes pour mener à bien une semblable expédition, n'osa pas prendre sur lui une telle responsabilité avant d'en avoir référé au gouvernement de Washington. Il s'éloigna donc pour aller chercher de nouvelles instructions.

Quelques mois plus tard, un missionnaire écrivait : « L'expédition américaine a décidément quitté la Corée ; et nul doute qu'elle n'ait, comme celle des Français en 1866, laissé l'idée aux Coréens qu'ils ont repoussé et battu les Barbares une fois encore. Malgré toutes les explications des journaux de Chang-Haï et de Hong-Kong, les Chinois eux-mêmes regardent la

retraite des Américains comme une défaite. »

Au mois de mai 1880, les États-Unis firent vis-à-vis de la Corée une nouvelle tentative toute pacifique; elle n'obtint pas plus de succès que la première.

Nous trouvons dans un journal anglais qui se publie à Chang-Haï les détails de cette seconde expédition.

« La frégate *Ticonderoga*, portant le pavillon du commodore Schufeldt, parut sur les côtes de Corée au mois de mai. A son arrivée, grand fut l'émoi du peuple et des mandarins; et quand on sut que ce bateau était américain, le souvenir de l'expédition de 1871 ne contribua pas peu à causer une grande excitation dans le pays.

« La frégate jeta l'ancre dans le port de Fousan, le 14 mai, à onze heures du matin. Une corvette japonaise, qui se trouvait sur rade, échangea avec elle les saluts d'usage. Le commodore sollicita les bons offices du consul japonais, et le pria de lui servir d'intermédiaire entre le gouverneur coréen et lui. M. Kondo accepta cette mission. Le lendemain, il eut une entrevue avec le gouverneur de Fousan, et lui expliqua l'intention du gouvernement américain de conclure un traité de commerce et d'amitié.

« Malgré tous les efforts du consul japonais, le résultat de l'entrevue fut loin d'être satisfaisant. « L'Amérique », dit-il, « est l'ennemie de la Corée et elle a essayé de détruire les villes situées dans la baie de Ka-Koua (Kang-Hoa). Nous n'avons pas à nous préoccuper de savoir si le Japon est intéressé ou non à la chose; nous n'accepterons jamais aucune proposition tendant à établir des relations amicales avec l'Amérique. » Telle fut l'unique réponse que put obtenir M. Kondo. Il ne poursuivit pas plus loin ses négociations, et fit part au commodore du résultat de sa démarche.

« Celui-ci annonça qu'il allait demander de nouvelles instructions à son gouvernement, et il quitta la Corée le 17 du même mois pour retourner au Japon, dans le but de conférer avec le ministre des États-Unis accrédité auprès du mikado, et de se préparer à faire un nouveau voyage. Son départ fut salué par un coup de canon, qui, du château-fort de Fousan, annonça au peuple une nouvelle victoire sur les étrangers. »

« Depuis le bombardement de Kang-Hoa, » disait, au sujet de cette dernière expédition, *l'Écho du Japon*, la haine des Coréens contre

les Américains, est telle que, jusqu'aux petits enfants, tous manifestent leur fureur lorsqu'on prononce le nom de l'ennemi commun. Il est vraiment ridicule de voir cette prétention des Coréens à se croire capables de vaincre les nations étrangères. Elle semble venir du succès qu'ils ont obtenu sur les Français et sur les Américains en 1866 et en 1871. Le gouvernement recrute actuellement de nouvelles troupes, dans le but de défendre ses côtes contre les attaques des États-Unis. »

Quant à l'attitude actuelle du gouvernement russe vis-à-vis de la Corée, elle est encore expectante jusqu'à ce jour; nous sommes certain cependant qu'elle ne persévérera pas longtemps dans cette voie. Le traité que l'empire moscovite vient de conclure avec la Chine lui laisse désormais la liberté d'employer, sans arrière-pensée, les forces qu'il possède au nord de la grande muraille et dans son territoire de l'Amour. D'autre part, il lui faut, pour sa nombreuse flotte du Pacifique, des ports sûrs et d'accès facile, et ce n'est plus guère qu'en Corée qu'il a espoir de les trouver.

Il y a quelque temps, lisons-nous dans le *Japon-Gazette*, que les Russes ont tenté de

conclure avec les Coréens un traité de commerce et d'amitié ; mais cette démarche n'eut aucun succès. « Les propositions ayant été rejetées par le gouverneur, qui refusa même de faire parvenir à Séoul la lettre de l'envoyé russe, une compagnie de soldats fut débarquée, et vint demander au mandarin raison de sa conduite. A l'approche des marins, les satellites et leurs chefs se retranchèrent dans la ville, dont ils fermèrent les portes. L'officier qui commandait les troupes débarquées, eut toutefois une entrevue avec le gouverneur ; mais elle fut sans résultat.

« Quoi qu'il en soit, le gouvernement russe », continue le *Japon-Gazette*, « a demandé au gouvernement japonais de s'entremettre pour faire accepter ses propositions à la Corée. S'il n'obtient aucun résultat, que lui importe ? Possiet n'est pas loin, et à Wladivostock il y a une garnison dont il sera facile de détacher deux ou trois mille hommes pour appuyer l'escadre de l'amiral Butoff. Les Russes ne sont pas disposés à se gêner avec les Coréens ; ils ont d'ailleurs des questions de frontières à régler, et ils ne manqueront pas l'occasion de le faire. »

Si la Corée ne veut pas devenir bientôt une

province russe, qu'elle se hâte donc d'ouvrir ses portes au commerce et à l'amitié des puissances civilisées.

Mais il est temps maintenant de parler des relations des Coréens avec les Japonais, et des efforts faits, soit par le gouvernement du mikado, soit en Corée par le parti du progrès, pour développer ces relations dans la mesure la plus large possible.

CHAPITRE VII

La Corée et le Japon.

En 1592, Taïko-Sama, dit l'abbé Dallet dans son introduction à l'*Histoire de l'Église de Corée*, mit la Corée à deux doigts de sa perte : il y envoya une armée de deux cent mille hommes. Son but était de frayer une voie à l'envahissement de la Chine. En vain les Chinois accoururent au secours des Coréens contre l'ennemi commun : ils furent battus en plusieurs rencontres, et les trois quarts de la Corée tombèrent au pouvoir des Japonais, qui probablement seraient demeurés maîtres de tout le pays, si la mort de Taïko-Sama, en 1598, n'avait forcé ses troupes à retourner au Japon, en abandonnant leur conquête. En 1615, à la chute de la famille de Taïko-Sama, le chef de la dynastie actuelle du Japon signa définitivement la paix avec les Coréens. Les conditions en étaient très dures et très humiliantes pour ces derniers, car ils devaient payer chaque année un tribut

de trente peaux humaines. Après quelques années, cet impôt barbare fut changé en une redevance annuelle de riz, d'argent, de toiles, de gen-seng, etc., etc.

Les Japonais gardèrent en outre la propriété du port de Fousan-Kaï, où ils établirent une colonie de trois ou quatre cents soldats et ouvriers. Cette colonie n'avait aucun rapport avec l'intérieur, et ne pouvait faire le commerce avec les Coréens qu'une ou deux fois par mois, pendant quelques heures. Fousan-Kaï était sous l'autorité du prince de Tsou-Tsima. Jusqu'en 1790, le roi de Corée était obligé d'envoyer une ambassade extraordinaire au Japon pour notifier son avènement, et une autre tous les dix ans pour payer le tribut. Depuis cette époque, les ambassades ne vont plus qu'à Tsou-Tsima; ce qui demande beaucoup moins de pompe et de dépenses.

La possession de Fousan-Kaï par les Japonais est un témoignage permanent de la défaite des Coréens, et leur orgueil national en est vivement blessé. Aussi leurs histoires ont-elles grand soin de passer sous silence les faits dont nous venons de parler, et de les remplacer par des légendes ridicules. Voici, par exemple, comment les notes explicatives d'une carte co-

réenne rendent compte de la présence des étrangers sur le sol de la Corée :

« Séjour des barbares, habitants de Taïma-To, à Tsieu-Lieng (petite île à deux ou trois lieues sud-est de Fousan-Kaï).

« Lorsque Siei-Tsong-Tsio régnait, plusieurs barbares de Taïma-To quittèrent cette île, et vinrent s'établir sur les côtes de Corée, dans trois petits ports, appelés ports de Pou-San, d'Ieum et de Tsiei, et ils ne tardèrent pas à y devenir nombreux. Il y avait cinq ans que Tsou-Tsong était roi, lorsque les barbares de Pou-san et d'Ieum excitèrent des troubles; et pendant une nuit ils détruisirent les murailles de la ville de Pou-san, dont ils tuèrent aussi le mandarin Ni Ou-Tsa. Battus par les troupes de l'État, ils ne purent continuer à vivre dans ces ports, et se retirèrent dans l'intérieur du pays. Cependant, peu après, ayant demandé pardon de leur faute, ils obtinrent de venir s'y établir de nouveau. Ce ne fut que pour quelque temps : car, un peu avant l'année im-tsin (1592), ils retournèrent tous à Taïma-To, leur patrie. En l'année keï-haï (1599), le roi Sieun-Tsio eut des communications avec les barbares de Taïma-To. Il arriva qu'il les appela aux lieux qu'ils avaient quittés sur

les côtes de Corée, leur bâtit des maisons, les traita avec bienveillance, établit à cause d'eux un marché, qui avait lieu tous les cinq jours à partir du troisième jour de chaque mois ; et même, quand ils avaient une plus grande quantité de marchandises, il permettait de tenir les marchés plus souvent encore. »

Peu à peu les Coréens se déshabituèrent de payer au Japon le tribut dont nous avons parlé ; de son côté, le Japon, occupé ailleurs, ne l'exigea pas.

Les relations étaient en cet état entre les deux pays limitrophes, lorsqu'en 1875, les Coréens, enivrés par leur prétendu succès sur les Barbares d'Occident, ouvrirent les hostilités contre le Japon.

Le 30 septembre, le navire de guerre japonais *Ounayakan* faisait l'hydrographie des côtes de Corée, lorsque plusieurs coups de canon lui furent envoyés par les forts. Le 19 octobre, ce navire étant à la hauteur de l'île Koka, voulut renouveler sa provision de vivres frais. Arrivé à environ trois ris de l'île, il envoya à terre les chaloupes qui devaient ravitailler le navire. Deux embarcations détachées du bord se dirigeaient donc à force de rames sur l'île de Koka.

Lorsqu'elles furent arrivées entre le deuxième et le troisième fort qui défendent l'entrée de la petite baie, et après avoir dépassé le premier, plusieurs coups de canon furent tirés à tout hasard.

Je n'entrerai pas ici dans les détails de l'expédition japonaise à la suite de cet événement ; toujours est-il que les ports de Fousan et de Ghensan-Shin furent ouverts au commerce japonais, et qu'un traité intervint entre les deux royaumes. Les articles en étaient ainsi conçus :

Article 1^{er}. — L'indépendance de la Corée est reconnue, et le paiement du tribut est aboli.

Art. 2. — Trois ports seront ouverts au commerce : Fousan, entrepôt actuel d'un petit commerce japonais et siège de l'*Agence japonaise*, sera ouvert immédiatement ; un second port sera ouvert dans quinze mois, et un troisième dans vingt mois. Les deux derniers ports seront ultérieurement choisis. Tous les navires japonais faisant naufrage sur la côte de Corée y recevront aide et assistance ; les équipages, les passagers et le matériel seront respectés.

Art. 3. — Les navires de la marine japonaise sont autorisés à faire l'hydrographie des côtes de la Corée.

Art. 4. — Un traité de commerce sera conclu dans six mois.

Art. 5. — Les officiers coréens ne pourront opposer d'obstacles au commerce entre les deux pays.

Art. 6. — Une légation coréenne sera établie à Tokio (Yédo); une légation japonaise sera établie à Koufa. (On ignore encore pourquoi la résidence choisie n'est pas Séoul, capitale du royaume.)

A la suite de cette intervention, le Japon se hâta d'envoyer en Corée des commerçants et une ambassade.

Il ne paraît pas jusqu'aujourd'hui que l'empire du Soleil Levant ait tiré un grand parti de ses nouvelles relations avec ce pays. Les Japonais établis en Corée ne semblent pas être gens précisément recommandables; et les ennuis, pour ne rien dire de plus, qu'ils se sont créés avec les indigènes, prouvent au moins qu'ils ont été maladroits.

A l'heure présente, leur situation est tout à fait compromise. Chaque jour, de nouvelles rixes viennent troubler les marchés. Si les Japonais veulent se maintenir en Corée, ils seront forcés d'y entreprendre incessamment une expédition sérieuse.

Mais là, comme pour Lou-Tchou et Formose, ils montreront les dents, feront beaucoup de protestations, et ce sera tout.

En attendant, les ambassades s'échangent entre le Japon et la Corée, et maintiennent une entente telle quelle.

Avant de vouloir civiliser ses voisins, le Japon aurait besoin de se civiliser lui-même : il est au moins assez policé pour le sentir. Que pourrait-il apporter aux Coréens, lui qui, après s'être adressé aux Hollandais, aux Anglais, aux Français, s'est remis aujourd'hui tout entier dans les mains de l'Allemagne ? A qui demain aura-t-il recours ?

Seuls, jusqu'à ce jour, les Japonais ont été en relation directe et sans concurrence avec les Coréens. Malgré cette situation privilégiée, leurs concessions de Fousan et de Ghensan-Shin n'ont jamais pu prendre une grande extension. Les chiffres suivants, puisés à une source japonaise, peuvent donner une idée de la valeur des transactions. Il n'est question, il est vrai, que de Ghensan-Shin, le moins important des deux ports coréens ouverts au commerce japonais.

Dans le courant de l'année 1881, il est entré

à Ghensan-Shin 18 navires étrangers, jonques, voiliers ou vapeurs. L'importation, pendant la même année, s'est élevée à 770 444 *yen*, et l'exportation, à 728 438 *yen* : l'excédent en faveur des importations a donc été de 42 006 *yen*. Voici maintenant la valeur des importations et des exportations pendant les trois derniers semestres :

IMPORTATIONS

Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1880.	269 173 <i>yen</i> .
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1881. . .	380 972 —
Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1881.	389 472 —

EXPORTATIONS

Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1880.	135 880 <i>yen</i> .
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1881. . .	302 082 —
Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1881.	426 355 —

On remarquera que, pendant ces trois semestres, les chiffres ont augmenté d'une façon très sensible, principalement pour les exportations.

Les importations ont surtout consisté en objets déjà importés de l'étranger au Japon. Les prix élevés auxquels les Japonais ont dû les revendre, sont probablement une des causes pour lesquelles les transactions n'ont pas été

plus considérables. Ces mêmes objets pourront être vendus, sans doute, de 10 à 20 pour cent meilleur marché aux indigènes, lorsqu'ils seront importés directement par des maisons de commerce européennes qui, en même temps, achèteront une quantité beaucoup plus grande de produits coréens. Les articles de fabrication japonaise ne sont entrés que dans la proportion de 15 pour cent dans l'importation générale.

Le rôle du Japon est fini en Corée. Disons-le une fois encore, il n'y portera pas ce qu'il n'a pas lui-même, c'est-à-dire, la civilisation. Ce peuple orgueilleux, qui se croit civilisé parce qu'il s'est appliqué un certain vernis, n'arrivera jamais à créer en dehors de lui une colonie quelconque. Il a cherché querelle à la Chine pour la possession de Formose et de l'archipel Lou-Tchou ; mais il s'est bien gardé de poursuivre sa pointe, sachant trop qu'il aurait à faire à forte partie.

L'Europe a tout fait pour ces barbares ; ils ont envoyé des représentants dans toutes les cours de l'Europe ; mais, malgré leurs broderies et leurs costumes chamarrés, ils ne nous ont point prouvé qu'ils fussent civilisés. Peut-être sont-ils policés, nous ne le contesterons pas.

CHAPITRE VIII

Derniers événements.

Peu à peu la Corée, cette terre fermée, entraînée par l'exemple de ses voisins et par le courant général qui porte vers la civilisation les nations les plus réfractaires, se voyait forcée d'entr'ouvrir ses portes et de laisser pénétrer les « Barbares d'Occident ». Son gouvernement encore indécis s'efforce, au milieu de toutes les compétitions qui l'assaillent, de tenir la balance égale : d'une part, les deux voisins, la Chine et le Japon, se disputent la prééminence, qui, de par la tradition historique, appartient sans conteste au premier de ces empires ; d'autre part, la Russie, d'envahissement en envahissement, est parvenue aux portes du royaume, et n'attend évidemment qu'une occasion pour les franchir de gré ou de force ; enfin, les puissances maritimes, la France, l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique, sollicitent avec des instances de plus en plus pressantes

l'ouverture des ports à leurs flottes de commerce.

Des officiers japonais parvenaient à se faire admettre comme instructeurs de l'armée coréenne, à former des hommes soigneusement choisis, et cela malgré leurs incommodes chapeaux et les moqueries du peuple, toujours hostile à l'esprit étranger (1). On faisait acheter à Tokio 500 fusils Sniders avec leurs équipements et 20 000 armes japonaises.

Le parti progressiste, de jour en jour plus puissant à Séoul, proposait en même temps de s'appuyer sur les Européens pour neutraliser l'influence envahissante des Japonais. Au commencement du printemps de 1882, des agents coréens furent envoyés à Tien-Tsin pour prévenir les Américains que leur gouvernement était prêt à entrer en pourparlers avec eux.

Le commodore Shuffeldt n'hésita pas à profiter de ces ouvertures : le 7 mai, il mouillait devant Intchyen. Accompagné de trois officiers, il se rendit à trois milles dans l'intérieur pour né-

(1) Les détails qui suivent sont empruntés au remarquable travail de M. G. Baudens, lieutenant de vaisseau, publié par la *Revue maritime et coloniale* en juillet 1884.

gocier le traité qui fut signé deux jours après, malgré les manifestations peu bienveillantes de la foule. Quatre jours plus tard, Séoul était en fête : on célébrait le mariage du prince héritier, âgé de neuf ans, avec la fille d'un noble de haut rang ; une brillante procession se déroulait dans les rues de la capitale, et, pour le moment, la question des étrangers était oubliée. Nul ne prévoyait alors la fin sanglante de cette lune de miel si joyeusement commencée.

A ces nouvelles, le ministre d'Angleterre à Tokio, sir Harry Parkes, ne perdit pas de temps pour assurer à ses nationaux les avantages que venaient d'obtenir les Américains : l'amiral Willes, expédié en toute hâte sur la côte de la Corée, conclut aussi un traité de commerce ; puis vint le tour des Français et des Allemands. Le port d'Intchyen, si longtemps délaissé, reçut en quelques jours 2 navires américains, 3 anglais, 1 français, 1 japonais et 3 chinois. Les femmes et les vieillards s'enfuirent dans les montagnes, effrayés par les détonations des gros canons qui brûlaient leur poudre en saluts.

Le moment parut alors favorable aux ennemis des étrangers, lesquels reconnaissaient pour chef

un vieux fanatique nommé Tai-Wen-Kun. La légation japonaise comprenait alors quarante membres, qui, malgré les complots ourdis contre eux, étudiaient le pays, se promenant partout, sans songer que leur sécurité personnelle pût être compromise. Cependant tous les moyens possibles étaient mis en œuvre pour surexciter contre eux la population. Des tables de pierre dressées sur les grandes routes et les marchés publics portaient cette inscription : « Les barbares viennent pour envahir notre sol ; il n'y a que deux alternatives laissées au Chô-Sen : faire la guerre ou maintenir la paix. La paix, c'est vendre le pays : aussi, Coréens, faut-il prendre les armes. »

Au moment où la populace était le plus excitée par la présence des étrangers à Intchiyen, la pluie, qui tombe toujours à cette époque, vint à manquer. Les barbares de l'Ouest en furent rendus responsables. A cause de la sécheresse, les rations de riz des soldats furent diminuées, et le mécontentement gagna les troupes.

Le 23 juin, le roi était hors de la ville, présidant aux prières publiques pour demander la pluie, quand une bande de partisans de Tai-Wen-Kun tenta de s'emparer de sa personne.

Le roi put se réfugier au château. Mais le bruit se répandit aussitôt en ville que les Japonais avaient attaqué le château royal, et qu'ils s'étaient emparés du roi et de la reine. La populace courut aux armes, et se porta en hurlant vers la légation japonaise, massacrant les agents de police et les étudiants japonais qu'elle rencontrait sur son passage. Une cohue de 4000 émeutiers attaqua et détruisit les maisons des ministres soupçonnés de favoriser les étrangers. Avant que le calme fût rétabli, la reine Min, l'héritier et sa femme, les principaux ministres et sept Japonais étaient assassinés. Ceux-ci ne s'étaient doutés de rien jusqu'au dernier moment : le jour même de l'émeute, malgré les avertissements envoyés, ils étaient restés à la légation, où ils soutenaient l'assaut de la foule ; enfin, ne se voyant pas secourus, ils sortirent en tenant les assaillants en respect avec leurs armes. Après bien des péripéties, ils gagnèrent Intchyen, où ils trouvèrent un bon accueil auprès du gouverneur ; mais, le lendemain de leur arrivée dans cette ville, la populace les attaqua de nouveau. Ils eurent beaucoup de peine à s'échapper, en laissant trois morts derrière eux. Enfin, les fugitifs atteigni-

rent le port de Chi-Mul-Po, et de là l'île Rose, où ils trouvèrent un bateau de pêche, avec lequel ils purent se réfugier à bord d'un bâtiment anglais qui faisait de l'hydrographie sur la côte, et qui les transporta jusqu'à Nagasaki.

Au reçu de ces nouvelles, le gouvernement japonais prépara une expédition, et renvoya en Corée sous bonne escorte son ambassadeur Itanabusa. Celui-ci rentra dans Séoul le 16 août, et y fut reçu avec courtoisie : il était suivi d'une flotte de guerre chinoise, portant 4000 hommes de troupes. Tai-Wen-Kun s'était emparé du pouvoir. Son ambition satisfaite, il ne songeait plus qu'à protester de ses sentiments amicaux envers les étrangers, et mettait la récente émeute sur le compte des soldats, mécontents de ne pas avoir reçu leur solde. Itanabusa fit connaître les prétentions de son gouvernement, qui furent agréées verbalement : mais, voyant que les jours se passaient sans que les promesses de réparation fussent réalisées, l'ambassadeur japonais se retira sur le navire qui l'avait amené. Ce départ menaçant amena l'usurpateur à composition. Itanabusa revint à Séoul ; les Japonais obtinrent pleine et entière satisfaction, et le vieux Tai-Wen-Kun,

enlevé de force par le représentant de la Chine, fut expédié comme otage à Pé-King.

Les conditions acceptées par le gouvernement coréen étaient les suivantes : arrêter les insurgés dans les vingt jours et les punir sévèrement, des délégués japonais devant assister à leur jugement ; enterrer convenablement les corps des personnes assassinées, et payer 50 000 dollars à leurs familles ; payer 500 000 dollars au Japon comme indemnité des frais de l'expédition, et cela dans le cours de cinq années ; permettre à des troupes japonaises de venir à Séoul pour la protection de la légation, et veiller à leur installation ; envoyer au Japon une ambassade pour présenter des excuses ; étendre graduellement les privilèges accordés aux résidents et aux marchands japonais ; donner toutes facilités aux officiers japonais pour voyager à travers la Corée.

Tant que la négociation fut pendante, le représentant du gouvernement chinois s'abstint de toute intervention ; mais, le 25, il fit envahir la capitale par ses troupes, s'empara de Tai-Wen-Kun, et le fit conduire à Tien-Tsin sur un de ses navires. Ce coup de main était, paraît-il, concerté avec Li-Hung-Chang, vice-roi du

Tchéli, qui prétendait sauvegarder ainsi le principe de la souveraineté de la Chine sur le royaume de Corée.

A la suite de ces tragiques événements, la paix parut se rétablir à Séoul ; mais elle ne fut pas de longue durée. Deux ans après éclataient de nouveaux troubles, tout aussi graves, dont il est difficile de prévoir les conséquences. Nous ne saurions mieux faire, pour les exposer, que de citer en entier la lettre d'un témoin oculaire, missionnaire catholique, lettre publiée dans l'excellente revue *les Missions catholiques*.

« Séoul, 16 décembre 1884.

« Il est inutile de vous rappeler que, depuis la révolution de 1882, il y a à Séoul une garnison de soldats chinois et une de soldats japonais. La haine qu'ils se portent réciproquement, est un fait connu de tout le monde. Plusieurs fois déjà elle avait menacé de se traduire en rixes violentes ; et la politique du gouvernement, jusqu'à ce jour, avait consisté à maintenir l'équilibre entre les deux partis, quoique ses préférences fussent pour les Japonais. Dans les hautes classes, on suivait l'exemple du roi ; le peuple, lui, détestait les

uns et les autres, avec cette différence qu'il haïssait mais redoutait les Chinois, tandis qu'il détestait mais méprisait les Japonais. Le gouvernement, voulant se constituer une armée, avait choisi et réuni plusieurs centaines de jeunes gens, que l'on désignait sous le nom de *Ho-Pyang-Tai* ou *Oai-Pyang-Tai*, suivant que leurs instructeurs étaient pris parmi les Chinois ou les Japonais, ou même parmi les Coréens formés par des Japonais. Ce système avait le tort de déplaire beaucoup aux Chinois, et de former deux armées animées chacune d'un esprit différent.

« On venait aussi d'installer le service de la poste d'Intchyen à Séoul. Pour fêter cette nouvelle institution, le mercredi 4 décembre, dans la soirée, on donna à l'hôtel des postes un banquet solennel, auquel furent invitées les principales autorités européennes, chinoises, japonaises et coréennes. Vers la fin du repas, la maison voisine ayant pris feu comme par hasard, Min-Yang-i-Ki, nommé récemment général d'un corps d'armée, sortit aussitôt pour aller donner des ordres; mais, à peine avait-il franchi la porte, qu'il fut assailli par des inconnus, et reçut plusieurs coups de sabre sur l'o-

reille et sur l'épaule. Vous vous imaginez facilement quelle émotion et quelle épouvante se produisirent lorsqu'il rentra tout ensanglanté dans la salle du festin. Ce fut aussitôt une débandade générale, car tous se croyaient perdus.

« Pendant ce temps, quatre des principaux chefs coréens se précipitaient au palais pour porter la nouvelle au roi. Ils lui présentèrent la chose de telle façon, parlant d'émeute, de révolution, etc., qu'ils le décidèrent à abandonner le palais royal et à se retirer dans un palais voisin, ce qui fut exécuté avec une escorte de soldats japonais.

« On dit qu'en se rendant au palais, ces personnages étaient entrés chez le ministre japonais, lui avaient représenté la situation comme très grave, et avaient demandé une escorte pour sauver la vie du roi.

« Le 5 au matin, grand fut l'émoi de la population lorsque se répandit le bruit de l'attentat commis contre Min-Yang-i-Ki ; mais cet émoi redoubla lorsque, dans la soirée, on apprit que, vers dix ou onze heures du matin, sept des principaux dignitaires du pays avaient été massacrés dans le palais où le roi s'était réfugié. On ne savait d'abord à qui faire remonter la

responsabilité d'un massacre si odieux : on accusa les Japonais qui faisaient la garde dans le palais ; mais bientôt on apprit que les vrais auteurs étaient douze Coréens costumés en Japonais.

« Dans la nuit, il y eut un conseil royal, et, le lendemain, paraissait une liste proclamant les nouveaux dignitaires et fonctionnaires, pris presque tous parmi les partisans des Japonais. Le 6, le roi effectuait son retour au palais, toujours escorté par une cinquantaine de soldats japonais et de Oai-Pyang-Tai coréens.

« Les Chinois, apprenant ces nouvelles, écrivirent au roi pour lui demander ce que cela signifiait. Point de réponse : toutes les lettres furent interceptées. Dans la soirée, le général chinois Yuen se rendit en personne au palais, sous prétexte d'y faire ses adieux au roi avant de se retirer en Chine. Il était escorté d'une quarantaine de ses soldats. Arrivé à la porte du palais, on lui en refuse l'entrée. Il y eut alors bousculade, et finalement des coups de fusil.

« On ne sait au juste de quel côté sont partis les premiers coups de fusil. Le bruit public accuse le noble Palk d'avoir le premier com-

mandé le feu aux soldats coréens. Dans la mêlée, il y eut des morts et des blessés des deux côtés : car les Japonais, ayant eu dans le principe un de leurs officiers atteint, se mirent aussi à tirer sur les Chinois. Après quelques instants de fusillade, les soldats chinois se retirèrent, laissant sur le terrain un certain nombre de morts et de blessés.

« Dès lors ce fut une guerre déclarée ; des cris de mort contre les Japonais, poussés par les Chinois et la populace coréenne, on en vint bientôt aux voies de fait. La foule se porta contre un des principaux établissements japonais, y mit le feu, et pilla tout ce qui s'y trouvait. Dans la nuit, on détruisit l'imprimerie nationale, en haine des Japonais qui y coopéraient : les pertes furent très considérables. Pendant cette même nuit, la populace se mit à garder l'issue des rues, afin d'arrêter tous les Japonais qui passeraient.

« Dès le lendemain, par ordre de je ne sais qui, des Chinois, affirme-t-on, les arsenaux furent ouverts, et tout ce qui s'y trouvait, fusils, lances, flèches, etc., distribué aveuglément à ceux qui se présentaient. Aussi, à partir de ce moment, la foule exaltée ne sut plus se

contenir : de tous côtés on parlait de Japonais massacrés et trainés dans les rues, de résidences japonaises renversées. La populace incendiait aussi la maison de Kin-ok-Kyoun, un des auteurs présumés de la révolution. La terreur était grande dans toute la ville.

« Vers midi, l'ordre ayant été donné de rapporter les armes à l'arsenal et de ne plus massacrer les Japonais, la populace se calma peu à peu. Vers deux ou trois heures, les coups de fusil recommencèrent. C'étaient les Japonais qui opéraient leur retraite, pendant que leur légation flambait de toutes parts. Je ne pus savoir qui y avait mis le feu. Les uns disent que ce sont les Japonais eux-mêmes, ce qui semble peu probable; les autres, que c'est la populace, après l'abandon de la légation par les troupes. Ce qui est certain, c'est qu'il ne reste que les quatre murs : les voleurs et le feu ont fait disparaître tout le reste.

« Comme ce jour-là les portes de la ville avaient été tenues fermées pour empêcher, dit-on, les Japonais de sortir, les troupes japonaises, en se retirant, brisèrent plus ou moins la nouvelle porte Sai-Moon, et opérèrent leur retraite en bon ordre et sans obstacle jusqu'à Intchyen.

Leur troupe ne comptait guère plus d'une centaine de soldats, tandis que la garnison chinoise se composait de huit ou neuf cents hommes.

« Le départ des soldats japonais fut un grand soulagement pour la population : car, si le combat s'était engagé entre les troupes régulières dans l'intérieur de la ville, il y aurait eu des désastres sans nombre.

« Pendant tout le temps de l'émeute, l'inquiétude a été grande dans la colonie européenne. Tous les résidents européens s'étaient réunis à la légation américaine, dont la garde avait été confiée à un officier de marine, M. Bernadou, qui a rendu bien des services par son dévouement et par sa connaissance de la langue coréenne. M. le ministre d'Amérique, ayant ouvert les portes de la légation aux fugitifs japonais, a sauvé la vie à plus d'une trentaine, qu'il a fait ensuite conduire sous escorte à Intchyen.

« On se demande maintenant quel était le but de cette révolution, quels en sont les auteurs, quelles en seront les suites.

« 1° A en juger par toutes les apparences, le but était de se débarrasser des Chinois et de

l'influence chinoise : de là, le massacre des sept grands dignitaires, supposés, à tort ou à raison, partisans des Chinois, et la nomination aux charges publiques de gens réputés partisans des Japonais.

« 2° Les auteurs avoués sont les quatre nobles dont il a été question plus haut. Ce sont eux qui ont fait préparer le repas à l'hôtel des postes, qui ont imaginé l'attentat contre Min-Yang-i-Ki, fait déménager le roi, appelé les troupes japonaises, fait massacrer, par douze étudiants à leurs ordres, les sept grands dignitaires. On se demande si les Japonais ont été trompés, ou bien s'ils étaient dans le complot. Quelques-uns vont jusqu'à prétendre que le roi lui-même connaissait tout, et qu'il s'est prêté au complot ; ce qui est peu probable. Il y a donc trois opinions en face. L'avenir seul apprendra quelle est la vraie.

« 3° Les suites immédiates ont été tout le contraire de ce que cherchaient les conjurés. Les Chinois, appuyés par la populace, sont redevenus plus puissants que jamais, et ils l'ont fait voir aussitôt en proclamant la Corée vassale de la Chine, en faisant arrêter et massacrer tous ceux qui avaient pris part, de près ou de loin, à la

révolution. Des satellites sont lancés dans toutes les directions, pour arrêter les nobles dont le nom se trouve sur le *to-rok* proclamé dans la nuit du 5. On parle aussi de plus de vingt Japonais massacrés dans les rues par la populace. Tous les établissements japonais, y compris la légation, incendiés et détruits; les Japonais honteusement chassés, et le roi plus que jamais entre les mains des Chinois, devenus les vrais maîtres de la situation : tel est le bilan actuel. »

Maintenant, que vont faire les Japonais? Cette fois, ils ne paraissent pas pressés de tirer vengeance du nouvel échec que vient de subir leur politique en Corée. Il n'est cependant pas supposable qu'ils renoncent à jouer un rôle dans ce royaume voisin qu'ils ont convoité de tout temps, et où ils étaient parvenus à contrebalancer la suprématie chinoise. Il est toujours difficile de voir clair dans les affaires de l'extrême Orient; les plus fins diplomates de la vieille Europe sont bien souvent mis en défaut par l'imprévu de la politique asiatique; mais il n'en est que plus important de suivre attentivement les événements qui se déroulent sur cette terre lointaine. « Le pivot de l'histoire future de l'extrême Asie

est en Corée, dit M. Baudens (1). « Sur son sol se décidera le problème de la suprématie agité par la rivalité de la Chine, du Japon et de la Russie. Cette soudaine reprise de ses droits tutélaires par la Chine prouve l'intérêt qu'elle porte à ce petit pays, qu'elle appelle « son bras droit armé » pour la défense », et « sa main gantée » : le premier, pour repousser l'avidé Moscovite ; la seconde, pour repousser l'ambitieux Japonais. L'avenir dira si le royaume du Milieu a choisi de propos délibéré le pays du *calme matin* pour humilier le voisin remuant qui, par deux fois, a froissé son orgueil dans ces mers : à Formose et aux Liou-Kiou. On saura sans doute aussi bientôt si le dragon et l'homme du Nord doivent vider leurs querelles dans les vallées de la Corée. Malgré tous ces dangers, l'intégrité de ce petit royaume peut être préservée ; mais, quelle que soit, au point de vue géographique, l'issue des luttes, il faut espérer que le paganisme, la bigoterie et la superstition, en Corée et dans toute l'Asie, finiront par disparaître, et qu'à leur place, la religion chrétienne, la science, les sentiments de fraternité envers l'humanité, prendront racine. »

(1) « Revue maritime et coloniale », *loc. cit.*

CONCLUSION.

Comme, en définitive, la situation de la Corée vis-à-vis des puissances civilisées devient de plus en plus anormale; comme, d'autre part, il est reconnu que le Japon ne peut rien pour la transformation de ce royaume barbare, l'Amérique a pris l'initiative de l'ouvrir aux transactions commerciales. Le commodore Schufeldt, qui est à la tête de la division américaine dans les eaux des mers de Chine, s'est rendu à Séoul pour entamer définitivement des négociations au sujet d'un traité de commerce entre les États de l'Union et la Corée. Un traité a été enfin conclu entre la Corée et les puissances maritimes civilisées.

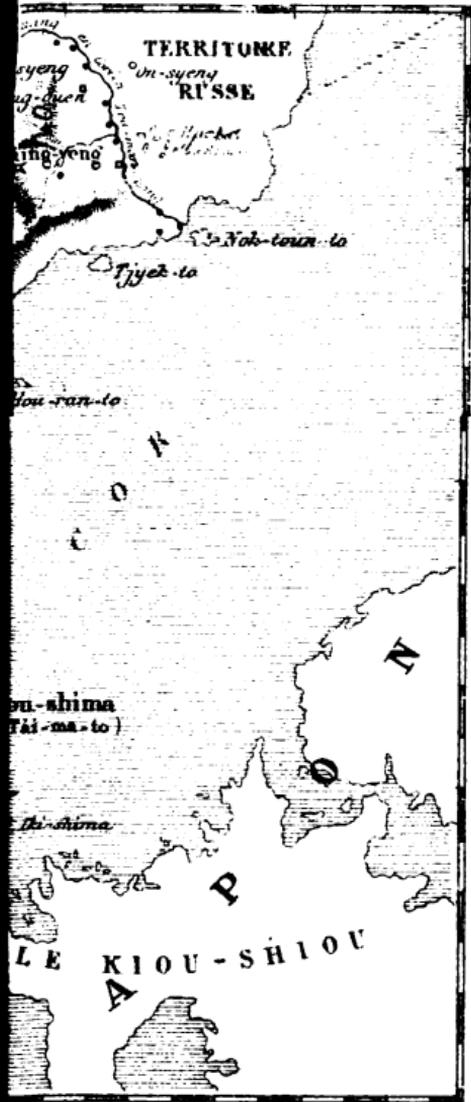
C'est évidemment l'intérêt de la Chine, que les résistances de cette vassale gênaient depuis longtemps dans ses relations avec ces mêmes puissances; c'est l'intérêt du Japon, qui, du jour

où la Corée sera déclarée indépendante, n'aura plus à craindre le voisinage trop intime des Chinois et des Russes; c'est l'intérêt de toutes les grandes puissances civilisées, qui ne redouteront plus de se voir piller par les pirates de cette côte inhospitalière; c'est l'intérêt du peuple coréen, qui pourra se livrer à l'agriculture et au commerce en toute liberté et sans arrière-pensée, puisqu'il lui sera permis désormais d'exporter et d'importer des marchandises; c'est enfin l'intérêt du roi et de la jeunesse intelligente de Corée, qui ont compris qu'ils ne pouvaient vivre plus longtemps isolés dans le monde.

Deux partis sont actuellement en présence en Corée : l'un, que l'on peut appeler le vieux parti, et qui lutte pour ne pas entrer en relation avec les *Barbares*; l'autre, le parti nouveau, le parti du progrès, à la tête duquel se trouve le jeune roi. Ce dernier parti triomphe, nous venons d'en avoir une dernière preuve. Les missionnaires français sont rentrés en Corée; le gouvernement connaissait leur présence, mais il affectait de ne point s'en préoccuper. Il y a quelques mois, un mandarin trop zélé fit jeter l'un d'eux en prison. Immédiatement, la cour

le fit délivrer, et blâma le mandarin de son excès de zèle.

Nous concluons, avec *les Missions catholiques*, que l'on doit constater, dans la mise en liberté pure et simple d'un missionnaire surpris dans le pays et y exerçant son ministère apostolique, l'indice bien consolant d'un progrès dans le sens de la tolérance et de la liberté, une étape nouvelle vers ce moment si désiré où, après une ère de persécution aujourd'hui séculaire, l'Église de Corée pourra sortir de ses catacombes et obtenir enfin droit de cité.



Grave

Paris, ImpBecquet

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..	V
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE. — USAGES. — MŒURS.
COUTUMES DE LA CORÉE.

CHAPITRE PREMIER

La frontière nord. — Le marché de Kin-Wen. — L'ambassade à Pé-King. — Comment on entre en Corée.	1
--	---

CHAPITRE II

Position géographique. — Montagnes. — Plaines — Faune. — Flore. — Gen-seng. — Climat. — Maladies.	8
---	---

CHAPITRE III

Ethnographie. — Habitations. — Vêtements.	20
---	----

CHAPITRE IV

Rapports de famille. — Nourriture. — Solidarité. — Histoire d'un jeune homme et de son oncle.	32
---	----

CHAPITRE V

Géographie politique. — Population. — Armée. — Dignités civiles et militaires.	39
--	----

CHAPITRE VI

La cour. — Les eunuques. — Le moun-kaik. — Anecdotes.	49
---	----

CHAPITRE VII

Examens. — Grades littéraires. — Diverses écoles scientifiques.	59
---	----

CHAPITRE VIII

Langue, — écriture, — littérature coréennes.	66
--	----

DEUXIÈME PARTIE

RELATIONS DE LA CORÉE AVEC LES PUISSANCES CIVILISÉES

CHAPITRE PREMIER

- La première guerre de l'opium. — Rôle qu'y joue la France. — Elle obtient des traités favorables à son commerce et à ses missionnaires. — Il lui faut une station pour veiller à l'exécution de ces traités. . . . 83

CHAPITRE II

- Comment s'est fondée l'Église de Corée. — Les premiers missionnaires. — Ils sont mis à mort. — L'amiral Cécile intervient en Corée. — Martyre d'André Kim. . . 93

CHAPITRE III

- Naufrage de *la Gloire* et de *la Victorieuse*. — Échange de lettres entre le gouvernement coréen et le commandant Lapière. — Liberté relative accordée aux missionnaires. — Intervention généreuse de M. de Montigny en faveur de naufragés français. 102

CHAPITRE IV

- Prise de Pé-King par la flotte anglo-française. — Contre-coup en Corée. — Visées coloniales de la France. — Tentatives des Russes pour pénétrer en Corée. . . . 110

CHAPITRE V

- Cruelle persécution. — Expédition de l'amiral Rose. — Sa déplorable issue. 117

CHAPITRE VI

- Intervention des Américains. — Attitude des Russes. . . 135

CHAPITRE VII

- La Corée et le Japon. 142

CHAPITRE VIII

- Derniers événements. 151
CONCLUSION. 168

190

VOYAGES ET DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES

Volumes parus, publiés sous la direction de

M. RICHARD CORTAMBERT

- I. — **L'Asie centrale à vol d'oiseau**, par PAQUIER. 1 vol. in-18, avec carte. -B.
- II. — **Études et Souvenirs d'Afrique. — à Zanzibar**, par le P. CHARMETANT. 1 vol. in-18, avec cartes. ger 18,
- III. — **Les Côtes de France, leurs transformations séculaires**, par J. GIRARD. 1 vol. in-18, gravures et cartes. ans rec
- IV. — **L'Amérique centrale et le Canal de Panama**, par le C^{te} H. DE BIZEMONT. 1 vol. in-18, avec carte. 'a- 18,
- V. — **L'Australie**, par L. DELAUAUD. 1 vol. in-18, avec carte. ec
- VI. — **Nuñez de Balboa, la première traversée de l'isthme américain**, par PAUL GAFFARE. 1 vol. in-18, avec carte. le l.
- VII. — **L'Indo-Chine française : Basse Cochinchine — Annam. — Tong-King**, par le C^{te} H. DE BIZEMONT. 1 vol. in-18, avec carte. 10- 2-
- VIII. — **A travers le Sahara. — Les Missions de colonel Flatters**, d'après des documents uniquement inédits, par J.-V. BARBIER. 1 vol. in-18, avec carte. u l. l.
- IX. — **Madagascar**, par H. CASTONNET DES CHAMPS. 1 vol. in-18, avec carte. s.

VOLUMES EN PRÉPARATION

Sous la direction de M. le C^{te} H. de BIZEMONT

- L'Afrique équatoriale**, par le P. CHARMETANT.
- Le Sahara**, par le même.
- Du Cap au Zambèze**, par le P. BRUCKER.
- Une Mission au Dahomey**, par l'abbé BOUCHÉ.
- Les Montagnes de France**, par RICHARD CORTAMBERT.
- Le Pôle sud**, par le même.
- Le Bassin méditerranéen, ethnographie et géologie**, par EDMOND BLANC.

